

Fortan







bulletin communal 2011





LES VŒUX DU MAIRE

Chers Fortanaises el Fortanais

Depuis mars dernier, le Conseil Municipal est de nouveau au complet. Après les démissions de quatre de ses membres, il vous à été démandé d'élire leurs remplaçants et j'ai eu plaisir à accueillir Benjamin, Fabrice, Martine et Michel. Ils sont les bienvenus.

2011 aura élé et restera une année importante pour notre commune, Jamais auparavant, le budget d'investissement n'a été aussi élevé, les construction de la nouvelle mairie et son financement en est la principale raison. Cela fait plusieurs années que nous en débattons au seing du conseil municipal et c'est désormais chose faite, le résultat correspond à ce que nous attendions, une mairie fonctionnelle adaptée aux besoins de la commune pour un coût somme toute raisonnable et en adéquation avec notre budget. Cette opération n'aurait pas pu être réalisée sans l'aide des partenaires qu'ont été l'état et le Conseil Général qui ont contribué largement au financement comme vous le constateres en lisant ce bulletin. J'ai déjà eut l'occasion de remércier leurs représentants au cours des cérémonies de pose de première pierre et d'inauguration, mais il n'est pas mutile de nous répéter et je le fais bien volontiers au nom des habitants de la commune.

Ce dossier étant clos, il nous faut passer à la suite. Beux projets sont à l'étude et les travaux ne commenceront qu'après avoir obtenu des accords de subvention et la certitude de pouvoir les financer sans mettre en périt le budget communal.

L'essor de Fortan se poursuit grâce à la construction de nouvelles maisons et l'arrivée de nouveaux habitants. Deux permis de construire ont été accordés en 2011, ce qui porte à qualre le nombre de maisons en cours de construction. Quatre naissances emegistrées participent également à l'augmentation de la population et je souhaite une longue route parmi nous à ces adorables bébés. Malheureusement, il nous à fallu enregistrer le départ pour l'au-delès de deux habitants bien connus ici-bas. Je garderai en mémoire le souvenir de Georges Deschambres et de René Perdereau qui ont tous deux participé à la vie de la commune.

Avant de elôturer eette page, je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal, Edith et Narcisse, nos employés communaux et vous tous, fortanais d'origine ou d'adoption pour votre aide à la réalisation de la tâche que vous m'avez conflée.

Je vous souhaite une très bonne année 2012. Bonheur et santé à toutes et à tous.

Gérard Janvier

A la suite des élections municipales partielles du 21 mars 2011, les commissions communales et délégations auprès des syndicats out été recomposées comme suit :

Commissions communales

Gérard Janvier, Maire, préside chacune des commissions.

Appel d'offres:	Titulaires	S. Aubourg	M.T. Chollet	V. Faucheux	
	Suppléants	P. Becker	P. Derelle		
Bâtiments communaux		S. Aubourg	B. Bensoussan	M.T. Chollet	
Bulletin communa	ıl	B. Bensoussan	V. Faucheux	P. Laligant	M. Pommepuy
C.C.A.S.		P. Becker	V. Faucheux	P. Derelle	P. Laligant
Cimetière		P. Becker	M.T. Chollet	V. Faucheux	F. Gloux
Eau & Assainisse	ment	S. Aubourg	P. Derelle	F. Gloux	
Environnement & Fleurissement		P. Becker	M.T. Chollet V. Faucheux		M. Pommepuy
Évaluation des ch	arges transférées à	la Communauté de C	ommunes		P. Laligant
Fêtes & cérémonies		P. Derelle	F. Gloux	P. Laligant	M. Pommepuy
Finances		M.T. Chollet	P. Derelle	V. Faucheux	P. Laligant
Impôts directs:	Titulaires	R. Ablancourt	S. Aubourg	M.T. Chollet	
		P. Derelle	V. Faucheux	M. Trotereau	
	Suppléants	P. Becker	G. Chosson	G. Prenant	
		J. Rousselet	R. Samson	C. Tafilet	
Voirie		S. Aubourg	P. Derelle	M. Tourbin	

Délégations auprès des Syndicats

	Titulaires	Suppléants
	G. Janvier	P. Derelle
Communauté de Communes des Coteaux de la Braye	M.T. Chollet	S. Aubourg
Syndicat Intercommunal d'Électrification du Loir-et-Cher	G. Janvier	
	G. Janvier	P. Becker
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire	V. Fanchenx	P Laligant
Syndicat Mixte du Pays Vendômois	P. Derelle	B. Bensoussan
	P. Becker	P. Derelle
Syndicat de la Trésorerie de Vendôme	G. Janvier	P. Laligant
Syndicat des ordures ménagères VAL DEM	G. Janvier	P. Becker

Services d'urgen	ce				
S.A.M.U.		Vendôme	1.5	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	hones portables)
Sapeurs Pompiers		Savigny-sur-Braye	18		hones portables)
Centre hospitalier		Vendôme		02 54 23 3	
Clinique du Saint-Con	II.	Vendôme		02 54 23 5	47G AGG 1 U
Centre antipoison		Angers		02 41 48 2	37) (T) fig
Gendarmene		Savigny-sur-Braye	17	02 54 23 1	(25/8F) (C) (1)
		Montoire	17	02 54 86 4	5 10
Services sociaux					
Caisse d'Allocations F	CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR O	Blois	08.20	0.25.41.10	www.blois.caf.fr
PÔLE EMPLOI (anpe	-assedic)	Vendôme		39 49	www.pole-emploi.fe
The Other College College College	Section 11 to accomplished	and the state of t	10000000000	no de la companyo de	Apr.41022@pole-emploi.fr
D.P.A.S.S. (sur R.V. l		Mairie de Savigny	100000000000000000000000000000000000000	1 23 70 25	www.contre-same.gouv.fr
Mutualité Sociale Agr Caisse primaire d'assu		Vendôme		4 73 63 00	www.msa-tosesinc.fr
A.D.M.R. association		Vendöme	100000	90 41 27	www.wmeli.fr
A.LAM.K. association	de services a domic	ue vendome	02.54	23 54 00	info fede41@admr.org
Service religieux	2				
Secteur paroissial du I	oir et de la Braye	Montoire	02.5	86 54 02	puroissedemontoire@me.com
Services adminis	tratifs				
Mairie de Fortan (man	the state of the s	eudi : 10h à 12h30)	02.54	72 00 97	marrie fortan@wasadoo.b
Ecole de Fortan	(CE2 CM1 CM2		- 0.00	72 05 36	coole forms41@wanadoo.fr
Ecole de Mazangé (ma			100000000000000000000000000000000000000	72 14 77	
(CI			11.00	72 11 90	
S.I.V.O.S. syndicat see	daire Mazangé-Fort	an	100000000000000000000000000000000000000	72 15 83	sives masangs fortas @orange.fr
Communauté de Comi	nunes des Coteaux	de la Braye (CCCB)	02.54	72 63 42	coteauxbraye@wanadoo.fr
D.D.T. subdivision de		Vendôme	02.54	67 45 79	ddt-loir-et-cher@
Permis de const	mire et déclarations	préalables		67 45 85	equipement goay.fr
Centre des impôts		Vendôme	02.54	23 15 05	edi yendame @dgi finances.gouv.fr
Trésorerie		Vendôme	02.54	23 15 15	m41m35@co.finances.ensy.fr
E.D.F G,D.F.		Vendôme		39.29	www.cdf.fr
France Télécom		Vendôme		10 14	francetiflecom.fr
S.N.C.F. gare T.G.	V	Vendôme		36.35	
Préfecture de Loir-et-C	her	Blois	02.54	82.54.81	www.loir-et-cher.gogy.fr
Sous-Préfecture		Vendôme	02.54	73 57 00	www.lntr-et-cher.gogv.fr
Allô Service Public		toute la France)		39 39	www.service-public.fr
Conseil Général (Hôte	l du Département)	Blois	02.54	58.41.41	www.le.lole.et.cher.fr
Val Dem (ordures mén	ingères)	Vendôme	02.54	89 41 17	valden@wanadoo.fr
La Poste		Savigny / Braye	02.54	23 32 00	www.laposte.fr
Les élus					
Gérard Janvier	(maire)	Fortan	07.54	72 08 86	regard-lasty ier@wamadoo.fr
Pierre Derelle	(1 ^{er} adjoint)	Fortan		89 02 28	Promise beauties as American III
Valérie Paucheux	(2 ^{her} adjointe)	Fortan		72 09 62	
Bernard Bonhomme	(président de la 0		100000000000000000000000000000000000000	23 63 42	committee@watadou.fr
	(conseiller genér		100000000000000000000000000000000000000	72 44 43	bornard bonhomme @ cg41.fr
Pascal Brindean	(Député de Loir-		100000000000000000000000000000000000000	89 01 72	poscalbrindeau depute41 @gmail.com
Maurice Leroy	(Président du Co	7	1,000,000	38 41 41	maurice Jerny@cg41.fr
Jacqueline Gourault	(Sénateur)	La Chaussée St Victor		58 89 54	Lympoli Psent fr
Jenny Lorgeoux	(sénateur)	Romorantin	Constant		Augustine of Section 1
Assistante mater	nelle				
	l'Augissière	Fortan	00.54	72.02.53	
artificine Clediti 124	Langianete.	r torrain)	004-389	Ca-94 33	

Vous voulez obtenir	Où s'adresser?	Conditions et pièces à fournir	Observations
Autorisation de sortie du territoire (pour les mineurs)	ritoire Mairie du domicile En cas de divorce des parents, jugement pour connaître		
Carre d'élocieur	Mairie da domicile au mairie où vous contribuez aux impôts directs depois au moits 5 ans	Être français majour et jouir de un droits civils et politiques Carte d'identité ou liveet de famille et justificatif de domicile	Gramit, inscription obligatoire avset le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante
Carte Nationale d'Identité Délai : Il sensines mini	Mairie du domécilo	Copie d'acte de naissance ou ancienne carte sécurisée 2 photos d'identité identiques Jostificatif de demicile (facture EDF on téléphone) Ancienne carte d'identité en cas de renouvellement	Gratuit, sauf exception Valable 10 ans Présence d'un purent pour les mineurs
Passeport too métrique	Mairies équipées d'un système d'enregistrement bio métrique	2 photos d'identité récentes, livret de famille, carte d'identité, jourificaté de domicile (factures EDF ou réléphone) Ancien passeport en cas de renouvellement	Timbre fiscal Valable 10 ans on 5 and renouvelables si les unfants sont meationnés
Certificat d'hérédisé	Mairie du dernier domicile du défunt ou matrie de domicile d'un héritier	Levres de famille du défuni Pièce d'identité officielle avec photographie Acte de décès du défuni	Gramit, Délivré par le notaire ou tribunal d'instance en cas de contrat de mariage
Certificat de nationalité	Greffe du tribunal d'instance dont dépend le domicile	Pièces prouvant la satismalisé	Gratuit
Certificat de non imposition	Perception dons dépend le domicile		Gramit
Centificat de vie	Mairie du domicile	Estrait d'acte de missance récent	Gratuit
Extrait n° 3 du casier judiciaire	Casser judicitaire national 44079 Nantes Cedex	Nom, prénon, date et lieu de resissance Filiation	Gratuit, remplace dans centain cas le certificat de bonne vie et musurs
Extrait d'acte de mariage	roit d'acte de mariage Muirie du lieu du mariage Norn, prénom des mariés et date du mariage		Gowit
Extrait d'acte de aussance	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénom et date de nalssance du nouveau-né	Par correspondence, fournir une enveloppe
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Date du décès, nom et prétoro du défant	Siesbrée
Livret de famille (sheplicata)	Matrie du domicile	Nom, prénom, date et lieu de naissance des époux et des enfants	Grauit, la mairie du domicile feru suivee
Martinge	Mairie do domicile ou de la résidence	Copie d'acte de naissance de moins de 7 mois Attestation de domicile. Autorisation des pavents pour les minures. Copie d'acte de décès de conjoint pour les veufs	Dossin à unaplir un mairie. La publication des bam doit rester affichée en mairies pendant 10 journ france
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et contificat de décès du médecin	Dans les 24 heures qui suivent la décès
Visa de permis de chasser	Trésor public	Certificat de succès à l'examen da permis de chasser, 2 photos d'identité pour le 1 ^{er} permis	Autorisation parentale pooles minerate
Receasement militaire	Muirie du domicile	Livret de famille ou caro d'identité	Pour les 16 et 17 ms
Déclaration des chiens de 1 ^{lec} et 2 ^{less} catégorie	Maine da tiou de residence da propriétaire ou lieu de résidence du chies	Certificat de vaccination antimétique « 1 an et rappels. Certificat de stérification pour les chions de 1 ⁸⁰ catégorie. Attestation apéciale d'assurance R.C.	Grauli Imprimé à complie ex mainte
Certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	Coût proportionnel à la puissance du véhicule		

Combign de temps faut-il conserver vos papiers et lesquels ?

la durée du prêt + 5 aris
e la durée du prêt + 5 am la durée du prêt + 5 ans la durée du prêt + 5 ans
la durée du prêt + 5 ans la durée du prêt + 5 ans
la durée du prêt + 5 ass
80
green and address
10 ans minimum
10 ass minimum
10 ans
la durée du prêt + 2 ans
nnelle Pendant
toute la vie
toute la vie.
hõmage toute la vie
taute la vie
toute la vie
sociale toute la vie
toute la vie
toute la vie
Pendant ∇
accession toute la vie
6 ins
5 ans
T on
1 an
ofessionnelle 1 an
2 ans

Les délibérations du conseil municipal

SEANCE ORDINAIRE DU 27 JANVIER

- ⇒ Le conseil municipal procède au vote des subventions aux associations et autres personnes de droit privé.
- ⇒ Le conseil municipal autorise le maire à engager et à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au chapitre 20, 21 et 45 au budget 2010.

SEANCE ORDINAIRE DU 24 MARS

- ⇒ Le conseil municipal autorise le Maire à lancer un avis d'appel à la concurrence pour mission de maîtrise d'œuvre pour l'entrée de la place.
- ⇒ Le conseil manicipal autorise le Maire à lancer un avis d'appel à la concurrence pour mission de maîtrise d'œuvre pour l'installation de réseau d'eau et d'assainissement à l'Augissière.
- ⇒ Le conseil municipal autorise le Maire à lancer un avis d'appel à la concurrence pour la suppression des branchements plomb.
- ⇒ Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance des différentes offres et après délibération, décide de demander à la Caisse d'Epargne Centre Val de Loire, l'attribution d'un prêt de 70 000,00 euros, destiné à financer la partie non subventionnée des travaux de reconstruction de la mairie et sanitaires de l'école, dont le remboursement s'effectuera en 20 ans par échéance trimestrielle au taux fixe de 4,40 %.
- ⇒ Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M le Maire, après avoir pris connaissance des différentes offres et après délibération, décide de demander à la Caisse d'Epargne Centre Val de Loire l'attribution d'un prêt à court terme de 170 000,00 € destiné à financer la partie subventionnée des travaux de reconstruction de la mairie et des sanitaires de l'école et dont le remboursement s'effectuera en 1 an par échéance trimestrielle au taux fixe de 2,38 %.
- ⇒ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011. Soit :

Taxe d'habitation : 13,55 %, Taxe foncière (bâti) : 20,59 %, Taxe foncière (non bâti) : 64,00 % (inchangé).

⇒ Le conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2010 par le recevenr, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part et vote les comptes administratifs présenté par le Maire. Il décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

<u>Budget eau :</u> 15 491,20 € sont affectés à l'excédent reporté de fonctionnement, 17 705,69 sont affectés à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001).

Budget assainissement : à titre obligatoire au compte 1068, 3 885,19 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, le solde disponible 2 945,29 est affecté à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002).

<u>Budget_communal</u>: 107 275,65 € sont affectés à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) et 32 972,16 € à l'excédent de la section d'investissement (ligne 001).

- ⇒ Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe de l'eau qui s'équilibre à 38 291,00 € pour la section de fonctionnement et à 22 237,00 € pour la section d'investissement.
- ⇒ Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe de l'assainissement qui s'équilibre à 22 800,00 € pour la section de fonctionnement et à 16 930,00 € pour la section d'investissement.
- ⇒ Le conseil numicipal approuve à l'unanimité le budget principal qui s'équilibre à 280 921,00 € pour la section de fonctionnement et à 314 124,00 € pour la section d'investissement.

SEANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL

- ⇒ Le conseil municipal prend acte de l'élection municipale complémentaire du 20 mars 2011 et installe dans leurs fonctions madame Martine POMMEPUY, messieurs Benjamin BENSOUSSAN, Fabrice GLOUX et Michel TOURBIN. Il procède à l'élection des délégués auprès des commissions communales et auprès des syndicats intercommunaux.
- ⇒ Le conseil municipal décide d'instituer l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires pour certains fonctionnaires de catégorie B et C en fonction de leur indice brut, qu'ils soient stagiaires, titulaires ou non titulaires.
 - ⇒ Le conseil municipal à l'unanimité déclare s'opposer à la fermeture d'une classe au SIVOS Mazangé/Fortan.

SEANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN

- ⇒ Le conseil municipal émet un avis favorable à la lecture des rapports annuels relatifs aux services de l'eau et de l'assainissement.
 - ⇒ Le conseil municipal arrête la composition du repas du 14 juillet et en fixe le prix.
 - ⇒ Le conseil municipal retient le bureau VIATEC pour réaliser une étude d'aménagement de l'entrée de la place.
- ⇒ Le conseil municipal retient le cabinet de géomètre BARBIER pour réaliser les relevés topographiques de l'entrée de la place et de l'assainissement de l'Augissière.
- Le conseil municipal retient le bureau VIATEC pour réaliser une étude de faisabilité concernant l'assainissement vanne et AEP de l'Augissière.
- Le Maire donne lecture aux membres du conseil manicipal du procès verbal du 7 juin 2011, de la commission d'appel d'offres qui donne un avis, suite à la consultation d'entreprises selon la procédure adaptée.
- ⇒ Le conseil municipal confirme le choix de la commission d'appet d'offre et retient le devis de la SAUR pour la suppression des branchements plomb et le remplacement par des canalisations PER sur réseau d'empotable.
- ⇒ Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents approuve l'adhésion de la Communauté de Communes des Coteaux de la Brave au sein du SIERAVL.

SEANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET

- ⇒ Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 de l'entreprise LETOURNEUX d'un montant de 2.338,56 € TTC.
- ⇒ Le conseil municipal, après examen du schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) et débat, accepte la proposition du SDCI, établie par Mr le Préfet en date du 21 avril 2011, émet les remarques suivantes : le délais de trois mois de réflexion et d'analyse des conséquences est trop court, la concomitance de la réforme territoriale et de la réforme fiscale rend difficile l'étude d'impact financier et fiscal des propositions.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AOUT

⇒ Un acquéreur ayant proposé l'achat de la maison située 4 route de Savigny pour un montant de 18 000 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de vendre cette maison cadastrée A 1007 au prix de 18 000 €.

SEANCE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE

- ⇒ Suite à la prise de nouvelles compétences par la Communauté de Communes des Coteaux de la Braye, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, valide le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées tel que proposé par la Communauté de Communes des Coteaux de la Braye et valide le calcul des attributions de compensation définitives qui en découle.
- ⇒ Le conseil municipal, après délibération, décide d'accorder une subvention de 33,96 € aux organisateurs du tour du Loir-et-Cher qui passera à Fortan le 13 avril 2012.

SEANCE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE

- ⇒ Le conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2% et d'appliquer les différentes exonérations préconisées.
- ⇒ Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 825 € au RPI Fortan Mazangé pour un projet de classe découverte en Auvergne, à la Bourboule du 19 au 23 mars 2012.
- ⇒ Le conseil municipal décide que les services de l'eau et de l'assainissement, pour l'année 2011, rembourseront au budget communal le salaire de l'adjoint technique 2^{ècus} classe, et les charges s'y rapportant, à raison de 5/35ème pour le service de l'eau et 0.5/35ème pour le service de l'eau et 0.5/35ème pour le service de l'assainissement.
 - ⇒ Le conseil municipal vote des tarifs de l'eau et de l'assainissement applicables à partir du 1er avril 2012.
 - ⇒ Le conseil municipal fixe le tarif des concessions funéraires applicables au 1er janvier 2012.
- ⇒ Le conseil municipal décide de porter au programme de travaux subventionnables à la Dotation de Solidarité Rurale des Communes 2012, des travaux d'investissement pour un montant de 97 860 € H.T.
- ⇒ Le conseil municipal propose une liste de 6 personnes afin de constituer une Commission Intercommunale des Impôts Directs au sein de la Communauté des Coteaux de la Braye.

Le conseil municipal se réunit environ une fois par mois sauf en août, généralement le jeudi à 20 h. Les séances sont publiques et se déroulent dans la salle du conseil.

Seance extraordinaire du 8 janvier 1911

Création d'une 2è Assemblee de Tortan

L'an mit neuf cent veza, le huit du mois de janveer, le Consoit municipal de la Commune de Fortan s'ast récai en session extraordinaire dans la sulle de la mairie, sous la Bésidence de M. Forren Engène maire

Clauset prisents: M.M. Marichal, Teisen C. Aurian R. Hetry, Gaetlen, Surgaver, Januarean

Alsent M.M. Annun A. Romeisie L

M. Veisin Celestin a éle nommé secrétaire

M le Président expose un Censeil que M le maire de Lanay a protesté unitre la date précédemment chessa pour la 2e assemblée un leurg de Fortan et dont la ciéation a élé sollicitée par la délibération en date du 20 névembre deriver. Le Censeil, après en avec délibéré,

Décak de fixer la dite assemblée na dimensche que précède le joude de la me verênce.

Truit et delebéré en réance les jours, mois et un que dessus.

Et ent signé les nombres présents

Seance extraordinaire du 9 mars 1911

Demando de la création de la section scolaire intercommunale

L'un mil muf cent inne, le veuf du veus de mars, le Conseil maniequel de le Commune de Tertim s'est rênni ev session extraordinaire à la nouvre, sous la Présidence de M. Foron Engêne, mare

Claimet prisents: MM Summ A. Suriau R. Marichal, Surganer, Jenunwan, Gaellen, Vassen

Absents M.M. Remousi Hutry

M n'élé nammé secrétaire

M le Brisident exprese un Consul que la muitié des élèves qui fréquentent l'école miséte de Tertan habitent les immunes levertrephes : Savigny, Massengé, Lunay et qu'il y unrait intérêt à obtenir la participation de ses communes dans les dépenses d'entretion de l'école

Le Conseil, après en aver délibéré,

Apprense la proposition de son prisident et prix M le Béfet de leur veuloir endonner la création d'une section sertaire intercommunale établic dans les conditions prescrites par la lei

2ème Dilibération - Construction scolaire, Vote d'un Emprunt de 8.361f.60

M le Président experie au Conseil qu'il y a lun de seiter un Emprenit de 3.36 1 f. 60 semme restant à la charge de la Commune dans les dépenses de Construction de l'Évole et de la Maine

Art 10 - L'Empreunt de la semme de 3 36 1 f.60 sera après autorissation de M le Préfet, à la deligence de M le Maire, sontracte auprès du Cédit Tenvier de France

Art -2 - La Commune se lebereau de la somme due an Érédit Tourier de France par suite de cet Empravet en 30 assoier, à compter du 31 décembre 1911 au moyen de 30 amanités de 172f, 63 chacures, payables par mortié le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et compressant, entre la somme nécessuive à l'amortiesement du capital, l'intérêt du det capital à 3.85 p.5 sur le piul de 5.649.591 p.5

Fait et délibéré un séance les jour, mois et un que dessus

Et unt signé les membres présents

	le tarif	Jusqu'an	A partir du
	C 5.00 (0 to 5	31 mars	I ^{er} avril
	Abonnement ; le semestre	11,50 €	13,00 €
\Rightarrow	Le m 3 d'eau consommée	0,62 €	0,62 €
===	Branchement sur le réseau	Sclor	devis
=3	Frais de mise en service	204,00 €	208,00 €
1 11 11	Redevance pour réseaux (par m ³)	0,152 €	0,20 €



Dépenses	Mout	amt							
Entrotien réseaux et lagunage	1 416 €	22,18 %	-		-	-			
Charges de personnel	479 €	7,50 %	-	-					
Étades et recherches	1 166 €	18,26 %	-	-	-				
Analyses	110 €	1,72.%	-						
Redevance réseaux de collecte	775 €	12,14 %							
Remboursement d'empount	2 439 €	38,20 %	-	-	-	*	-	7	_
Tetal	6 385 €	190,00 %							
Recettes	Mont	ant							
Excédent américur	2 945 €	29,68 %	4	-					- 1
Redevances assainissement	6 956 €	70,09 %	-	-		_	_	-	
Remboursement Agence de l'Eau	22 €	0.23 %		1		1			J
Total	9 923 €	100,00%	U.E	- 10		155		_	7.75

Assainissement non collectif

Le contrôle de la conception et de la réalisation des nouvelles installations d'assainissement non collectif est réalisé par un prestataire choisi par la Communanté de Communes des Coteaux de la Braye et sera facturé par cette dernière selon les frais engagés. Pour toute installation neuve et pour toute réhabilitation, transmettez votre dossier à la Communauté de Communes qui fera suivre au service compétent du Conseil Général. Ne commencez les travaux qu'après avoir obtenu un avis favorable de ce service.



Concession dans le cimetière

Concession trentenaire 63,00 € le m³ soit 126,00 € pour 2 m2 Concession cinquantennire 105,00 € le m² soit 210,00 € pour 2 m2

> Une concession, qu'elle soit renouvelée ou créée, est établie pour une durée de 30 ou 50 ans.

Centre Communal d'Action Sociale

Bons d'achais de Noël		- 629 €
Subvention ADMR		- 271 €
Subvention communale		+ 800 €
Excédent antérieur		+ 132 €
	Solde	31 €

Le service de l'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2012, pour un abonné consommant 120 m³ d'eau par an, le prix de l'abonnement doit être inférieur à 40 % du montant total de la facture (loi sur l'eau n° 2006-1772 du 30 décembre 2006). Depuis 2010, les tarifs votés par le conseil municipal appliquent cette nouvelle réglementation qui reste sans conséquence pour l'usager consommant 96 m³ par an (moyenne communale).



En cas de gel de votre compteur, son remplacement vous sera facturé. N'oubliez pas de le protéger.

Relevé exceptionnel du compteur d'eau

Le relevé des compteurs d'eau est réalisé au début des mois d'avril et d'octobre par l'employé communal. Il peut arriver que vous soyez absent de votre domicile ce jour-là. Le fontainier déposera alors dans votre boîte aux lettres, un imprimé qui vous permettra d'effectuer vous-même le relevé du compteur. Vous devrez ensuite le déposer à la mairie.

Plusieurs types de compteurs sont en service sur la commune, vous trouverez ci-contre deux croquis qui vous aideront à recueillir les données. Noter les chiffres indiqués par les aiguilles noires

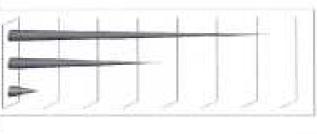




Noter uniquement les chiffres indiqués par Le cadran

Dépenses	Mont	ant
Charges générales	2 109 €	13,67.%
Charges de personnel	4 791 €	31,05 %
Analyses et taxes	926 €	6,00%
Entretien et réparations	3 907 €	25,31 %
Redevance pollution domestique 2011	3 699 €	23,97 %
Total	15 432 €	100,00 %
Recettes	Mont	ant

Montant			
33 197 €	58,98 %		
19 440 €	34,54 %		
tique 2010 3 649 €			
56 286 €	100,00 %		
	33 197 € 19 440 € 3 649 €		



Résultats des contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation

Les contrôles sont réalisés par CARSO-LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON

Ils sont transmis à l'Agence Régionale de Samé, Préfecture de Loir-et-Cher

Mesuses aur le terrain	Limites de: qualis! Mini / manii	Unité de mosero	6 junetor cantine	24 mars privé	30 juin contine	11 juillet Colorne montane	II juillet. Colonne descendante	ń actober privá	5 décumbes Colorne descendars
Température de l'esu	7.25	90	5,5	9	18/91	15.7	15,7	18,5	12,6
pH / température de mesure du pH	0.54.97	PC	7,70 / 20,1	3,60721,5	2,70721,6	7,307	7,60 / 22,8	7,65718,8	7,857,21.7
Chlory total		Mgacaa :	0.10	0.10	6,05	0.17	0,12	< 0.08	6,08
Chikou litine		949 C12	0.09	0.09	< 0.05	0.16	0.10	< 0.08	- 0.08
Microorganiames aérobies à 36°C		Hhal	×0;	-c.t	e1	<1	2	<1	6
Microorganismes aérobies à 22°C		NAns)	<1	-41	3	-31	100	(i)	- 41
Cokrifornes à 36°C	0	30/100 mil	<1	<1	<1	<1	121	<1	et 1
Escherichio coli	0	10/100 est	- 61	<1	<1	<1.	-61	<1	<1
Entérocoques (straptocoques (Venex)	0	30100 ed:	-50	oct:	s.1.	-41	<1	×1.	< 1
Attadobles suffice-objections (spores)	- 0	Orothous		61.			- 41		<1
Aspect de l'esu			0	0	0	0	0	0	a
Odeur			1 diline	Lebber	Tables	- 0	1 chlore:	Trusial .	E ichiloso
Seven			I chlore	Lettlere	Lettlere		1 chiase	1 motsi	1 ablon
Odear à 25°C : seall	73		N.M.	NM.	N.M.		N.M.	<3	N.M.
Sovear à 25°C : yeall	(3		N.M.	N.M.	N.M.		N.M.	<1	NM.
Coulour apparente (con brone)	7.15	MgftPt	<5	€.5	€.5	×5.	<.5	< 5	< 5
Cooleur vraie (eau filtoic)	10	Matth	< 5	<.5	<.5	*5	<.5	9 c A	-c.5
Cooless			0	0.	0	-0	0	0	0
Trendite	//2		0,45	0,31	0.33	0.28	0,30	0.26	8.34
Conductivité électrique îmre à 25°C	20071100	165000	502	428	496		1607	512	4595
Associam	70.10	Mg/18884	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0.05	< 0,05
TAC (titre alcalite/drique complet)		9.				21,50	21.60		21,55
TH (ottre hydrotionstrique)		7				23/7	23,7		23.6
COT (Carbons organique total)	7.00	Me1C				0.3	0.2		e 0.2
Nitrates	(59)	Mad 8800-	13.7	13,8	14,3	11,3	13,6	13.0	12.6
Minna	7000	Myd NCC-				< 0,02	< 0.00		e0.01
Chlorures	/ 250	Mg/ICI				19,7	19,8		19.1
Selfino	7250	Mg6364				4,6	4,5		4,0
Chrome total	750	up1 Cr				-65			
Perioral		supf for				<10			
Nickel total		mp181				4.5			
Plomb total	/50	4 g/1 Ph				×2			
Cadmium rotal	7.6	agt Cit				<1			
Antimates total		1077390				<1			Ü .
Cuivre tetal		Mgd				< 0.010		- 11	
Anienic sout	/300	SPEAK :				4.2			
Manganèse total		agili Mm				≪ 10			
Baryon istal		Бан				< 0.000			
Sélénium rotal	/10	ag/iSe				-c2			
Mercue total	J.1.0	ыртир				< 9,5			
Somme de pestieldes identifiés	78	Egit				< 650			

Dépenses	Montant
Charges à caractère général (fournitures, assurances, etc.)	25 816 €
Charges de personnel (salaires et cotisations)	51 769 €
Indemnités, subventions et participations aux syndicats	75 490 €
Intérêts des emprunts	5 089 €
Total	158 164 €



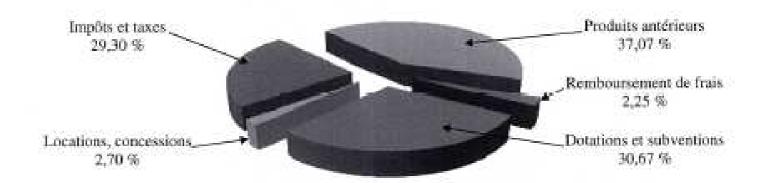
Recettes	Montant
Produits antérieurs	107 276 €
Impôts et taxes	84 769 €
Locations, concessions et produits exceptionnels	4 911 €
Dotations, subventions et participations	85 852 €
Remboursement de frais de personnel	6 519 €
Total	289 327 €



Dépenses	Montant
Charges à caractère général (fournitures, assurances, etc.)	25 816 €
Charges de personnel (salaires et cotisations)	51 769 €
Indemnités, subventions et participations aux syndicats	75 490 €
Intérêts des emprunts	5 089 €
Total	158 164 6



Recettes	Montant
Produits antérieurs	107 276 €
Impôts et taxes	84 769 €
Locations, concessions et produits exceptionnels	4 911 €
Dotations, subventions et participations	85 852 €
Remboursement de frais de personnel	6 519 €
Total	289 327 €



Galette des rois

Nous étions une vingtaine autour des tables de la cantine pour déguster la galette des rois offerte par la municipalité aux personnes de plus de 60 ans. Merci à celles et ceux qui se déplacent habituellement et qui nous encouragent à poursuivre cette festivité.

Cérémonie des yœux

Il fallait être courageux pour braver la neige et le froid en ce samedi 9 janvier. Nombre de fortannis ont cependant décidé d'assister à la présentation des vœux par monsieur le Maire et par le conseil municipal. Après avoir entendu un résumé des principaux évènements qui se sont déroulés en 2010 et des projets de 2011, chacun a pu converser avec chacun autour du verre de l'amitié.



Commémoration du 8 mai et du 11 novembre

Merci aux AFN de Mazangé-Fortan qui nous rejoignent pour commémorer les armistices du 8 mai et du 11 novembre. Ainsi, le conège qui se rend devant le monument aux morts pour la cérémonie du souvenir est plus important. Il est dommage que nous ne soyons plus aussi nombreux pour accomplir notre devoir de mémoire qui semble s'oublier irrémédiablement. Depuis quelques années, Jacques Hatry porte le drapeau de la commune. Le 11 novembre, il a pris possession d'un nouveau drapeau, celui que nous mettions à sa disposition était devenu trop usagé. Merci à tous ceux qui nous accompagnent, nox représentants du Souvenir Français, aux élèves de l'école et à leurs enseignantes.

Repas champêtre du 14 juillet

Nous étions 56 convives à partager le porcelet farci préparé comme

chaque année par la boucherie charcuterie Bourguigneau de Villiers. La météo fut clémente et nous avons comme à l'habitude passé une agréable journée dans le bois des charmilles.





Concours des maisons fleuries

11 familles se sont inscrites cette année pour participer au concours des maisons fleuries organisé par la commune. Les membres de la commission fleurissement composant le jury se sont déplacés à plusieurs reprises pour constater la qualité des aménagements en différentes périodes de l'été. Après délibération, il a été décidé de féliciter l'ensemble des

participants et d'attribuer à chacun le diplôme de la commune. 3 diplômes départementaux encouragent les meilleurs compositions. Une nouvelle fois, madanne Madeleine Tessier s'est classée première. Nous la félicitons et encourageons tous ceux qui souhaitent participer. Pour 2012, n'oubliez pas de vous inscrire à la mairie dès ce printemps.

Les manifestations présentées sur cette page sont organisées par votre conseil municipal. D'autres festivités vous sont également proposées par le comité des fêtes ou par la coopérative scolaire sur la commune de Fortan ou celle de Mazangé. La participation d'un public nombreux à chacune de ces fêtes est un encouragement pour les organisateurs à poursuivre. Ce ne sont généralement que des bénévoles qui ne sont rémunérés que par votre présence.

Remplacement des canalisations d'eau potable en plomb

Comme l'exige la réglementation, toute les canalisations d'alimentation d'eau potable en plomb doivent être remplacées avant fin 2012. C'est désormais chose faite à Fortan depuis l'intervention de l'entreprise SAUR en décembre et janvier dernier. Le coût prévu de l'opération est de 23 920 € toutes taxes et sera financé par le budget annexe de l'eau en 2012.

Achat d'une décoration de Noël

Pour mieux décorer le bourg de la commune, une décoration « traversée de rue » a été achetée pour un montant de 412,62 €. Économe en électricité, elle remplacera avantageusement une guirlande énergivore.

Achat de drapeaux

Les drapeaux vieillissants ont été remplacés par une série de drapeaux français et européens mieux adaptés au pavoisement de la nouvelle mairie. Des écussons tricolores ont également été fixés à l'entrée du hâtiment. Le porte drapeau de la commune a été doté d'un nouveau drapeau et d'un équipement adapté à la mission qui lui est confiée lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre (376 €).

Vente de la maison au 4 route de Savigny

Le 9 décembre dernier, la vente de la maison sise au 4 route de Savigny a été finalisée en l'étude de Maître Gareyte à Vendôme.

Achat divers

Afin d'assurer l'information des habitants, un panneau en liège a été installé dans l'entrée de la mairie et permet l'affichage des circulaires et autres. Composé de 6 volets, il offre un maximum de surface pour un minimum d'emprise sur le mur.

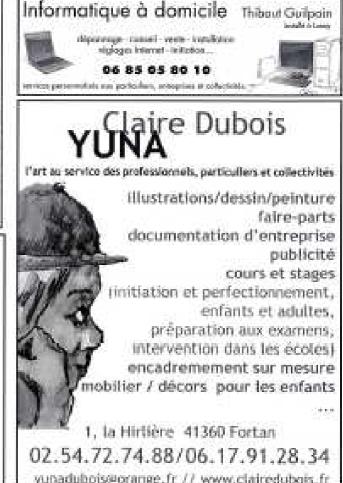
Le volume des documents à conserver augmentant chaque année, un meuble à clapets (678,13 €) et des rayonnages d'archives (402,06 €) ont été achetés pour augmenter la capacité de rangement.

Études entrée de la place et assainissement Augissière

Une étude de faisabilité concernant la sécurisation et l'aménagement de l'entrée de la place de l'église a été confiée au bureau d'études VIATEC à Vendôme. Celui-ci s'est également chargé d'étudier la possibilité de relier le hameau de l'Augissière au réseau d'assainissement collectif de la commune. Selon les subventions qui nous seront allouées et selon les possibilités de financement de la commune, l'un ou l'autre de ces chantiers pourra ou non être entrepris en 2012.







2011 : Une nouvelle mairie à Fostan

Les fondations de la mairie ayant été terminées à la fin de l'année 2010, la construction du nouveau bâtiment peut être engagée. Les divers corps de métier se succèderont sur le chantier jusqu'à l'été pour livrer les nouveaux locaux début août, conformément au cahier des charges. C'est donc dans un nouvel espace plus lumineux, plus vaste et surtout plus fonctionnel que nous pouvons désormais accueillir le public.

22 janvier 2011 : Pose de la première pierre

Il faisait très froid mais cela n'a pas empêché Maurice Leroy, Ministre de la Ville en charge du Grand Paris et Président du Conseil Général du Loir-et-Cher de venir poser la première pierre, récupérée de la démolition de l'ancienne mairie et gravée par Fabrice Gloux, fortanais depuis quelques temps.

Etaient présents auprès de Maurice Leroy et auprès des élus municipaux, Nicolas Basselier, Préfet du Loir-et-Cher, Catherine Bachelier, Sous-Préfet de Vendôme, Pascal Brindeau, député de l'arrondissement, Jacqueline Gourault, Sénatrice du département, Bernard Bonhomme, Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes des Coteaux de la Braye.





0) filvriar: les mars sont terminés C'est par le pose d'une gerbe de flettes que se finalment traditionnellement les travaux de magomierie.



97 mass : la toiture est en cours d'actièvement



Of Join : Invotes intérients

L'esolation intérieure est en cours. Les plaques
chariffantes serone postes autour des modules
d'écleirage qui a été choisi à LED pour une muilleure
lessemonté et qui est plus économique à l'unage.



(II) note intringuments entirectes.
Le revitement extrêmer, composé de gravillors collés avec de la résine, persent une infiltration totale de l'esse dans le sel.



De appembre : mise en service des tribetes de l'école Les santraires de l'école ont du être reconstruits et répondent désermais aux normes applicables dans les établissements seniaires.



16 octobre : point final

L'affichage » Mairie » près du bloson de Forton et la
pose des écuscoss de la République finalisent
plasseurs années de réflexion et un an de travous.

OI octobre : inauguration

Sous un soleil radieux, Maurice Leroy, Ministre de la Ville en charge du Grand Paris et Président du Conseil Général du Loir-et-Cher, Catherine Bachelier, Sous-Préfet de Vendôme et Bernard Bonhomme Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes des Coteaux de la Braye accompagnent le Conseil Municipal pour couper le ruban tricolore, officialisant ainsi l'ouverture de la nouvelle mairie. Le public fortanais est venu nombreux assister à cette manifestation qui lui a permis de découvrir les locaux flambant neufs. Après les discours, chacun a pu commenter le travail réalisé et partager son avis autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



Les estreprises avant participé à l'opération :

Architecte et Maître d'œuvre :	Coordination sécurité et protection de la samé
Cabinut LEGENDRE	QUALICONSULT SECURITÉ
28 000 Chartres	45 160 Clivet
fondations :	Charpente et couverture :
Pieu Quest	Etablissements BEAUDOUIN
37 000 Tours	41 170 Mondoubleau
Magounerie :	Piltrerie et isolation :
Etablissements BORDEAUX	Entreprise LETOURNEUX
41000 Blois	41 170 Mondoubleon
Démolition et ainénagements extérieurs :	Electricité et chauffage :
Entreprise VILLOTEAU	Entreprise DUNAS
41360 Savigny-sur-Braye	41 800 Montoire
Menuiseries :	Printure et revêtements muraux :
MONDOUBLEAU MENUISERIE	Entreprise CORDIER
41-170 Mondoubleau	41 100 Vendinse
Plomberie et sanitaires :	Carrelage et faiences :
BOULAY	HELLEC SAS -
41 800 Montoire	41 100 Saint-Ouen

Le cofit de l'opération TFC depuis le début des travairs :

Dépenses 2006 : Confortement de la mairie	35 362,99 €
Dépenses 2008 : Confortement de l'école	17 343,16 €
Dépenses 2009 : Etudes	3 566,47 €
Dépenses 2010 : Démolition et reconstruction	45 099,67 €
Dépenses 2011 : Construction de la maine	281 263,96 €
Total des dépenses	383 136 24 6

Les subventions objenues ;

Etse Dotation d'	Equipement des Territoires Ruraux	82 113,35.0
litat Aide séche	CSSC	53 209,40 €
Etat réserve par	lementaine de Maurice Leroy	16 778,49 €
Autre subvention !	End.	1 000,00 €
Conseil Général	anénagoment territoire	42 033,00 €
Conseil Général	Dotation Solidarité Rurale	28 000,00 €
Fond de Compets	ation de la TVA	59 317,14 €
	Total des aides	282 451,38 €

Autres financements:

Emprunt sur 20 ans	70 000,00 €
Autofinancement	30 684,87 (



Merci à nos partenaires



Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Chiens de 1 ère et 2 ères catégorie

La détention de chiens de 1 été et 2 feet catégorie, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumése à des règles particulières. A dater du ler janvier 2010, vous devez être titulaires d'un permis de détention. La délivrance de ce permis de détention par le maire de votre commune de résidence est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1 été catégorie), d'attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.

La liste des vétérinaires et formateurs habilités à délivrer ces attestations est consultable sur le site Internet de la préfecture (www.loir-et-cher.pref.gouv.fr) ou en mairie.

Aussi adorable qu'il soit, votre animal de compagnie doit respecter quelques règles (merci à son maître de les lui expliquer) :

- Il doit respecter le voisinage et ne pas aboyer à tout moment (et encore moins la nuit).
- Il ne doit pas faire sa crotte là où il le désire. Un passant (peut-être vous-même) peut glisser et se blesser.
- Il ne doit pas faire sa promenade seul au risque de faire une mauvaise rencontre (la fourrière par exemple).

Etat civil

Tous nos vœux de santé et de longévité à Mathis, Malone, Iris et à Tom, quaire charmants bambins nés en 2011 pour la plus grande joie de leurs parents.

Tous nos weux de bonheur à Marie et à Mickael qui se sont unis à Fortan pour le meilleur.

Georges Deschambres nous a quitté le 25 septembre à l'âge de 89 ans. Il avait été conseiller municipal de 1959 à 1977 puis employé au service de la commune de 1977 à 1986. René Perdereau s'est éteint le 14 novembre, il avait 91 ans. Bien comm de l'ensemble de la population, il avait été conseiller municipal de 1971 à 1989 et était toujours Président de la société de chasse. Ne les oublions pas:

Population

La population communale évolue d'année en année. Au 1er janvier 2012, le nombre d'habitants retenu par l'INSEE pour notre commune est de 270 auquel il faut ajouter les résidences secondaires. La population réelle est plus proche des 300 âmes. De nouveaux habitants se sont installés à Fortan en 2011, ils sont les bienvenus et nous leur souhaitons un agréable et long séjour dans notre village. Afin de mieux les connaître et ainsi de mieux les accueillir, ils peuvent se présenter en mairie où nous les conseillerons sur les démarches à faire quand on est nouveau résident.

Généalogie

Le 1er octobre, Monsieur Jean-Marie Biraud, Président du Cercle Généalogique du Loir-et-Cher nous a remis les tables alphabétiques de la commune de Fortan. Ces documents répertorient l'ensemble des actes de baptême/naissance, mariage et sépulture/décès de 1640 à 1935. Disponibles sous forme papier à la mairie, ils sont également consultables en version informatique, moyennant abonnement, sur le site http://www.cgle41.fr. Encore merci aux bénévoles qui ont œuvré pendant 5 ans et qui voient aujourd'hui le fruit de leur travail.

Borne internet

Orange et la Communauté de Communes des Coreaux de la Braye ont été partenuires pour installer une bonte internet à l'accueil de la mairie de Savigny-sur Braye. Celle-ci est à la disposition des habitants du territoire communautaire et permet à chacun d'accéder à internet et d'effectuer toute démarche nécessitant ce mode de transmission. De plus, c'est gratuit. (aux horaires d'ouverture de la mairie de Savigny)

Transport à la demande

En service depuis novembre 2010, le transport à la demande est un service qui vous permet de vous rendre à l'un des points d'arrêt défini à partir de votre domicile (mardi matin à Savigny, mercredi matin à Vendôme et jeudi matin à Montoire). Il suffit de réserver la veille de votre déplacement avant 15 heures au 02 54 58 41 50 et il ne vous en coûtera que 2 € par trajet (4 € pour l'alter et le retour). Cette opération expérimentale est financée par le Conseil Général et par la Communauté des Coteaux de la Braye.

Elections

Le 22 avril (Ler tour) et le 6 mai (2ème tour) prochain, aura lieu l'élection du Président de la République.

Le 10 juin (1er tour) et le 17 juin, auront lieu les élections parlementaires.

Tour du Loir-et-Cher-

Le vendredi 13 avril 2012, le Tour du Loir-et-Cher passera à Fortan vers 13 h 30 (caravanc publicitaire une houre plus (ôt). Venez nombreux applaudir les cyclistes qui sauront tous profiter de ce jour de chance pour gagner cette étape.

Triathlon du vendômois

Il se déroulera le dimanche 27 mai et comme chaque année, le parcours cycliste traversera la commune entre midi et 15 h00.

Pour ces deux compétitions, il est nécessaire d'assurer la sécurité des coureurs et du public sur le parcours et dans les carrefours. Toute personne disponible est la bienvenue et peut devenir signaleur le temps de la course.

Fuites-vous connaître à la mairie.

La Communauté de Communes des Coteaux de la Braye

Communauté de communes Cotegnande La Brange Nouvelles compétences communautaires pour les jeunes

Depuis le premier janvier 2011, la Communauté de Communes des Coteaux de la Braye a pour compétence l'accueil des jeunes de 4 à 16 ans en dehors de leur scolarité.

C'est ainsi qu'elle assure en lieu et place des communes de Epuisay, Fortan et Savigny-sur-Braye l'accueil de loisir sans hébergement. Rien ne change pour vos enfants de 4 à 12 ans qui peuvent continuer

à fréquenter l'ALSH de Mazangé, mais qui peuvent également s'inscrire dans l'un des deux autres centres.

La CCCB remplace aussi la commune dans la gestion de la Maison des Jeunes des Savigny-sur-Braye qui est désormais ouverte à l'ensemble des jeunes de moins de 16 ans de la communauté.

Enfin, elle prend en charge le fonctionnement de l'école de musique Daniel Follet. Toute personne résidant sur le territoire de la communauté de communes peut prendre des cours de musique dans cette école.

Les Carlines à Vars Les Claux!

Le Conseil général du Loir et Cher vous propose des séjours à la montagne, au cœur de la station de ski de Vars-les-Claux, dans les Hautes-Alpes. Une équipe de professionnels passionnés vous permettra de découvrir la montagne estivale ou hivernale.



Pour les enfants, préados et ados, des séjours de vacances hiver comme été. Chacun peut y trouver son bonheur et venir se fabriquer des souvenirs !

Maris le centre des Carlines, c'est aussi l'accueil de familles, groupes ou amis, en studios de 4 ou 5 personnes, au pied des pistes...

des vacances de rêve!

L'hiver, vous avez le choix entre une formule - pension compléte - ou une formule - skieur - incluant également le forfait de remontées mécaniques et le prêt du matériel de ski.

L'été, vous êtes accueillis en pension complète ou en demi-pension à votre convenance.

Renseignements et réservations au Conseil général au 02.54.58.41.45 pour les séjours journes et directement au Centre pour les séjours familiaux ou de groupes au 04.92.46.50.46.

Découvrez le centre et son environnement en consultant le site www.carlines-vars.com . Il reste encore des places disponibles pour venir goûter aux joies de la neige cet hiver ! Profitez en !

RPI MAZANGE-FORTAN

Il regroupait 121 élèves à la rentrée 2011 répartis entre 5 classes sur 2 écoles.

Ecole de Mazangé

Téléphone de l'épole : 02 54 72 14 77

Directrice - Dora Soulis. 3 classes : 67 élèves

Jocelyne Gaillard: 12 PS et 11 MS

ATSEM : Rose Bellemy

- Dorn Soulis et Candy Veneau (handi): 14 GS et 8 CP

ATSEM: Carole Declarck - Karine Guillet :8 CP et 14 CE1 Autre personnel de l'école : Cantinière : Natacha Koehler

Serveillance canting: Marylène Frimont Agent d'entretien : Annie Desmons Bibliothèque et garderie : Estelle Ponnet

Employée de vie scolaire (EVS) : Monique Trachsler

Représentants de parents d'élèves:

Titudaines. Suppléants: Mme Soulis Mme Heartault Mme Hacquel Mime Briston Mime Speltar: Mme Gaudin

Activités de l'année :

Septembre : opération « Nettuvons la nature » pour les

classes de MS / GS / CP / CEL:

3 au 7 octobre : grûce à une vente de goûters, nous avons récolté 253 € au profit de l'association « Vaincre la mucoviscidose ». L'équipe enseignante remercie tous : les parents qui se sont mobilisés.

10 octobre : Manoir de la Possonnière pour les élèves

de MS/GS/CP/CE1. Ateliers sur le goût. 17 octobre : venue du photographe.

décembre : vente de calendriers (avec les dessins des

enfants) au profit de l'école...

15 décembre : Sortie Cinéma « Mission Noël » à

Vendôme.

17 décembre : spectacle de Noël « La fine équipe du Père Noël » présenté par La Cicadelle et Scène et vision. Spectacle offert par le SIVOS, suivi d'un marchéde Noël avec des pâtisseries fabriquées en classe par les élèves.

19 au 23 mars : classe déconverte à la Bourboule, pour

les élèves de GS/CP/CEL/CE2/CML/CM2.

murs/avril : piscine pour les élèves de CP/CE1 (10

séannes).

juin : Fête de l'école à Mazangé.

Ecole de Fortan

Téléphone de l'école : 02-54-72-05-36

Directrice: Christine Venuat

2 classes : 54 élèves

- Christine Vénuat : 24 CE2

- Agothe Hervé: 12 CM1 et 18 CM2

Autre personnel de l'école :

Cantinière : Annie Ballon

Agent d'entretien et garderie: Marylène Frimont Surveillance cantine, bibliothèque et garderie : Estelle

Ponnet.

Auxiliaire de vie scolaire (AVS) : Anne Coirié Employée de vie scolaire (EVS) : Monique Trachsler

Représentants de parents d'élèves:

Tipalaires Suppleants Mme Dussinge M. Fleury More Ecorond M. Gandelin

Activités de l'année :

Toute l'année : intervenant musique 1 heure par classe chaque jeudi, mis à disposition par la communauté de

communes des coteaux de la Braye. 15 septembre : venue du photographe.

14 novembre : initiation aux gestes de premiers secours avec les pompiers pour les élèves de CM1/CM2.

22 novembre : initiation à la sécurité dans les bus par

TLC pour les élèves de CM1/CM2.

25 novembre : participation à un concert jazz à Epuisay

avec les écoles de Savigay et Epuisay.

Les décembre : participation à Cinécole au Minotaure à

Vendême.

16 décembre : Découverte de l'allemand avec Mme

Coquard, professeur d'allemand à la retraite. 17 décembre : spectacle de Noël à Mazangé.

ianvier/février : eyele tir à l'arc et sarbacane tous les mardis avec une intervenante du SIPEV à Fortan.

13 février : Concert de l'ensemble orchestral du Loir et

Cher an Minotaure à Vendôme.

19 au 23 mars : classe découverte à la Bourboule, pour

les élèves de GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2. 24 mars : participation au carnaval de Savigny...

Printemps : interventions d'un animateur de Perche-Nature en partenariat avec Valdern sur le thème de la

réduction des déchets.

30 juin : Fête de l'école à Mazangé.

Autres activités possibles pour l'année : curraval, spectacle, musée, cinéma, sortie de fin d'année pour la classe de PS/MS...

Et toute l'année à l'école : édition d'un journal scolaire (3 exemplaires dans l'année), récoltes pour recyclage : cartouches d'encre vides (imprimantes et photocopieurs), piles.

Amicale laïque des écoles de Fortan et Mazangé

Tout au long de l'année, l'Amicale laïque organise différentes manifestations au profit des écoles de Fortan et Mazangé :

- ventes de croissants
- concert de chants marins par le groupe « Toue Sabord » le 21/01/2012 à la salle des fêtes de Mazangé.
- kermesse de l'école et tombola.

Elle remercie vivement toutes les personnes qui y prennent part et/ou qui font des dons. Grâce aux bénéfices réalisés, elle subventionne classe découverte, sorties, cycles sportifs....

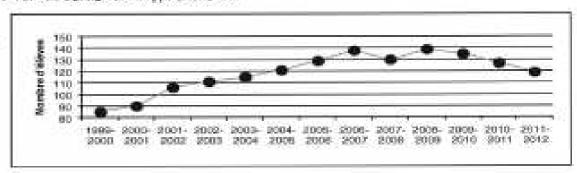
Organisation institutionnelle :

Président : Patrick BRIONNE, Maire-Adjoint de Mazangé, Vice-Président : Gérard JANVIER, Maire de Forton

Membre titulaire Mazargé : Valérie DESSEAUX - Membre titulaire Portan : Valérie FAUCHEUX

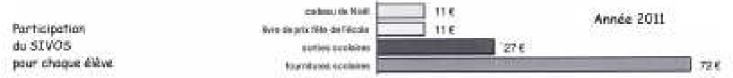
Membres suppléants Mazangé : Karine SECHAUD et Patrick BOUGON Membres suppléants Fortan : Patricia BECKER et Philippe LALIGANT

Effectifs : Nombre d'élèves comptés le jour de la rentrée scoloire



Comment est utilisé le budget du SIVOS ?

Fonctionnement des écoles (Rémunération du personnel, chauffage, électricité...)



Le SIVOS finance également les séances à la piscine et l'animation du Noël des écoles.

Ramassage scolaire (Coût des cars)

Le coût du romassage scolaire pour l'année 2011-2012 est de 50 510 €, le Conseil Général subventionne à hauteur de 44 147 €. Reste à charge du STVOS 6 363 €.

Cantines scalaires (Rémunération du personnel, chauffage, électricité, denrées alimentaires...)

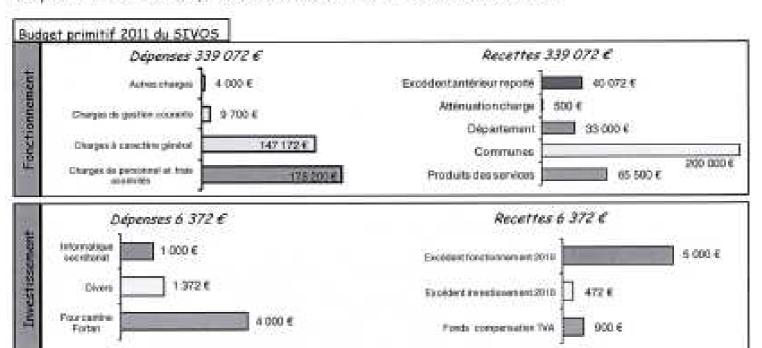
Le SIVOS assure la gestion des contines de Mazongé et de Forton. En 2010, 15 934 repas ont été servis

Pour l'année 2010, le prix de revient d'un repas était de 5,27 € et le prix facturé aux parents était de 2,98 €, la différence étant prise en charge par le SIVOS.

Centre de loisirs sans hébergement (Rémunération du personnel, fournitures...)

L'ALSH acqueille les enfants de 4 à 12 ans les mercredis après-midi et 3 semaines au mais de juillet. Pour 2010, le budget était de 26 388 €.

Les parents ant financé 9 716 €, la Caisse d'Allocations Familiales 7 449 € et le STVOS 9 223 €



L'Eglise dans votre secteur

Votre commune est rattachée au secteur paroissial de Montoire qui, depuis le 1^{et} septembre 2011, regroupe 34 clochers, répartis entre Savigny et Authon, Villedieu et Villiers



La paroisse vous propose :



- Messes dominicales sur l'ensemble du secteur.
- Préparation au baptême et au mariage,
- Catéchisme, aumônerie, scoutisme, colonie de vacances, camp ski,
- Formation pour adultes (confirmés ou recommencants).
- Mouvement des chrétiens retraités.
- Chorales
- Atelier couture, bricolage,
- Visite et accompagnement des malades.
- Accompagnement du deuil.

Une équipe de 4 prêtres est à votre service : Don Camille Rey, Don Laurent Larroque, Don Arnaud Amayon et Don Etienne Doat, aidés du Père Bernard Gallizia, ainsi que de nombreux Bénévoles de tous les villages dont l'action est coordonnée par un « conseil pastoral ».





<u>Pour tout renseignement</u> : Presbytère de Montoire

8, rue Saint Laurent - 41800 Montoire sur le Loir Tél : 02.54.86.54.02 - Mail : paroissedemontoire & me.com

Informations sur le site Internet :

http://paroissedemontoire.over-blog.net ou dans le journal Le Loir.



Le Comité des Fêtes vous informe...

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs voeux à l'occasion de cette nouvelle année. Oue 2012 apporte à chacun santé, joie et bonheur!

BILAN

Notre Comité a organisé le 14 mai 2011 une balade en semi-nocturne. Pour cette seconde édition 30 personnes étaient présentes. Nous sommes très satisfaits du taux de participation à cette balade originale.

Notre deuxième activité était une soirée contes qui s'est déroulée sous le préau de l'école. La troupe des Chemineux débordait d'énergie et a su faire partager émotion et rires à son public. Nous étions près de 70 personnes ! Nous sommes ravis que cette soirée uit remporté un si grand succès.

La seconde balade découverte a eu lieu le 8 octobre et a réuni près de 50 personnes ! Il faisait froid mais beau ; les conditions étaient donc parfaites !

Nous remercions une nouvelle fois les habitants qui, par leur participation, contribuent à la vie de notre Comité des Fêtes et remercions tout particulièrement la mairie de Fortan.

MANIFESTATIONS POUR 2012

balade-découverte en semi-nocturne Samedi 2 juin soinée. (gilet fluo iaune + pile recommandés) spectacle sous le préau de l'école Samedi 7 juillet somée « Cœur de Braco » présenté par Véronique Blot A venir voir absolument !!! balade-découverte Samedi 6 octobre après-midi Samedi 1er septembre concert en l'Eglise soirée: Prévision : groupe de Savigny avec la présence d'une troupe de chanteurs allemands!

LE BUREAU AUJOURD'HUL...

Notre Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 25 novembre. Ont été reconduits dans leur fonction :

Maryline DUVALLET, Présidente
Sylvie BERMOND, Secrétaire
Yves GASNOT, Trésorier

Jean-Pierre MOREAU, Vice-Président
Christophe BERMOND, Secrétaire Adjoint
Yvette SIMONDIN, Trésorière Adjointe

LOCATION DE MATERIEL

Nous proposons des tables et des bancs à la location. Nous disposons de 20 tables et 40 bancs. Vous pouvez louer 1 table et 2 bancs pour 4 euros.

Contact: Maryline DUVALLET au 02 54 72 13 73 ou Yves GASNOT au 02 54 72 11 03.

En 2012, du changement dans la collecte!

Les bacs devront toujours être sortis la veille au soir du jour de collecte.

La collecte se fera le matin à partir de 6 h 30

Retrouvez toutes ces informations sur le site www.valdem.fr Syndicat Val Dom. ZAC du Haut des Clos. Aliée Camille Vallaux. 41100 Vandôme Tél : 02 54 89 41 17

Pour les babitants de Fortan

Le Verre en apport volontaire Le verre est à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet.

(route de Mazangé à Fortan) Pour les gros dépôts de verres, une benne à quai se trouve en déchetterie de Vendôme (ZI and). Les autres déchemoies sont équipées de colonnes aériennes.

Collecte en porte à porte

Le ramassage des ordures ménagères a lieu une fois par semaine, le mercredi.

Les déchets recyclables (papier, plastiques, métal) sont collectés. tous les quinze jours dans le bacmulant jaune qui remplace les cassettes bleues et jaunes.

Jours fériés

En cas de jours féries, la collecte est reportée au lendemain. Par exemple, pour un lundi, un mordi ou un mercredi férié, la collecte est décalée au jeudi.

Les bacs à déchets roulants

Les bacs drivent être sortis la veille au soir du jour de collecte et rentrés une fois la collecte offecture.

Recommandation

Les bacs poubelles ne doivent pas rester au bord de la route, il en va de votre responsabilité en cas d'accident de la route provoqué suite à leur chute ou déplacement sur la chaussée.

Calendrier 2012

FORTAN

Semaine paire en blanc

des semaines de collecte

	Ja	nw.	Fevr.	Mors	Avr.	Mai	Juin	Jull.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	0	1	M. 1	1 1	0 1	HEAT.	v 19	0 1	H 1	5 1	L 1		S 1
	1.	2	1 2	V 2	L 2	M 24	5 24	1. 2	3 2	0 2	M 2	V X	0.2
ì	10	1	Y 1	5 1	H 3	1 312	0 3	H 3.	V 3	L=3:	M 3	8 5	6 3
	16	4	5 4	0 4	M 4	V 45	1. 4	M (4)	5 4	34 4	3.4	0.4	Mod
	1	5	0 5	L 5	3 5	5 54	H 5	1. 5	0 5	H 5	¥ 5	LIS	34 5
	Y	0	L 6	M 6	V 6	D 6	H 6	V 6	4. 6	1 6	5 6	M 6	1 6
١	5	7	H 7	H 7	S 7	L 2	1 7	5 7	M 2	9.7	0.7	24 7	4 7
	D		M B	2.6	DOB	Mileson,	V 8	D 8	M B	5 8	1 8	1 8	5 8
ì	L,	9	1 9	V 9		M 95	5 9	1. 9	1 9	D 0	M 9	V 0	D 9
	H	10	V 10	5 10	H 10%	2 105	D 10	M 10	V. 10	L 10	M 10	S-10	L 10
ì	M	11	S 11	0 11	H 115	V. 115	1, 11	M 11	5 11	H 11	5 11	D 11	M 11
	1	12	D 12	L 12	3 12%	5 12	M 12	3 12	0 12	M 12	V 12	1. 12	M 12
	4	1.3	L 13	M 23	V 23	D 13	M 13	V 13	L 13	1 13	\$ 13	M 13	1-13
Į	\$	14	M 14	M-14	5 14 ^M	L 34	1 14	5 14	M 34	V 14	D 14	M 14	V 14
í	D	15	M 15	3 15	D 15	M 15	V 15	0.15	Phillips.	5 15	L 15	J 15	\$ 15
I	K.	16	1 16	V 16	E 3.6	N 16	5:16	1. 16	1 26%	D 16	M 16	V 16	0 16
Ì	M	17	V 17	\$ 17	M 17		D 17	M 17	V 175	L 17	M 17	\$ 17	1. 12
	M	18	5 18	0 18	M 18	V 185	L 18	M 18	5 18	M 18	3 18	D 18	M 18
	1	19	D 19	L 19	3 19	\$ 19	M-19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 10	M. 19
	V.	20.	L 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	3 20	5 20	M 20	3 20
Ĭ	5	21	M 21	M 21	\$ 21	L 21	3, 31,	5 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21
	D	22	M 22	3 22	D 22	M 22	V 22	0 22	M 22	5 22	L-22	3.22	5/22
ı	0.	23	3:23	V 23	L 23	M 23	5.23	1. 23	3 23	D 23	M 23	V 23	D 23
ŀ	м	24	V. 24	5 24	M. 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	5 24	L 24
ŀ	M	25	\$ 25	D 25	M 25	V 25	l. 25	M 25	5. 25.	M 25	1 25	D 25	10 (28)
l	3	26	D 26	L 26	1 26	5 26	M 26	3 26	D 26	M 26	V. 26	L 26	M 265
L	٧	27	1. 27	M 27	V 27	D 27	H 27	V 27	L 27	J 27	5 27	M 27	1 25
ŀ	5	28	M 28	M 28	5 28	1 280	3 28	5 28	M 28	V 28	D 28	M 20	A 510
	D	29	M 29	1.29	D 29	M 295	V 29	D 29	M 29	5 29	L-29	3 29	5 29
	E.	10		V 30	L 30	M 305	\$ 30	t 30	1 30	D 30	M 30	V 30	D 30
	M	31		5 31		3.31		M 31	V 31	-	M 31		1 31

Retrouvez ce calendrier en janvier 2012 dans vos boites aux lettres.

Horaires d'ouverture des déchetteries du syndicat VAL DEM

Il n'y a pas de déchetterie ouverte les dimanches et jours fériés

En italique, les heroires l'itil	Danzé	Morée	Naveil	St-Amand	St-Ouen	Selommes	Vendôme
Lundi	14 h - 17 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h 14 h - 18 h	14 h - 17 h 14 h - 18 h	9 h 15-12 h 15 14 h -16 h	9 h - 12 h
Mardi			9 h -12 h		14 h - 17 h 14 h - 18 h		
Mercredi	14 h - 17 h 14 h - 18 h	14 h - 17 h 14 h - 18 h		14 h - 17 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h	14 h - 17 h 14 h - 18 h	
Jeudi		9 h - 12 h	14 h - 17 h 14 h - 18 h	9 h -12 h			9 h + 12 h 14 h + 17 i 14 h + 18 i
Vendredi	9 h - 12 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 14 k - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 74 h - 79 h	9 h - 12 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 14 h - 19 h	13 h - 16 h	9h - 12h 14h - 371 14h - 191
Samedi	9 h - 12 h . 14 h - 17 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 14 h - 18 h	9 h - 12 h 14 h - 17 h 14 h - 19 h	14 h - 17 h	9 h + 12 h 14 h - 17 h 74 h - 79 h	14 h - 17 h	

Adresses des déchetteries du syndicat VAL DEM

Danzé : Les Poulinières <u>Vendôme</u> : ZI Sud, Allée Louis Renault <u>St-Amand</u> : Rue de la gare

Selommes: Rue des Prasles
St-Ouen: Rue Roger Salengro
Morée: ZA Intercommunale La Varenne

Accès aux déchetteries

Pour pouvoir accéder aux différentes déchetteries du syndicat Val Dem, il faut être en possession d'une carte d'accès disponible à la mairie. Elle est gratuite.

Conteneurs et bacs poubelle

Les bacs roulants sont attribués à un logement. En aucun cas, vous ne pouvez les emporter lorsque vous quittez votre résidence. La réparation de ces bacs est assurée par le syndicat. En cas de détérioration, vous devez contacter Val Dem.

A Fortan

Le ramassage des ordures ménagères non recyclables est effectué le mercredi. Depuis le 1er janvier, chaque foyer a été doté d'un container au couvercle jaune. Celui-ci est destiné à recevoir les emballages, papiers et cartons recyclables et ne sera vidé qu'un mercredi sur deux (semaines paires non grisées sur le calendrier que vous a fourni VAL DEM. Les caissettes jaunes, vertes et bleues ne seront plus collectées et ne doivent plus être déposées devant chez vous. Il est prudent de sortir ses poubelles le mardi soir.

En cas de jour férié le landi, le mardi ou le mercredi, la collecte sera effectuée le jeudi suivant ce jour férié.

La collecte du verre n'est plus effectuée en porte à porte, il faut désormais déposer les verres dans le container installé route de Mazangé.

Les habitants de résidences secondaires, absents le mercredi, pouvent également déposer leurs ordures ménagères dans les bacs de regroupement installés au même endroit.

Val Dem

Syndicat de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois ZAC du Hauts des Clos Allée Camille Vallaux

41100 Vendôme

Tel: 02 54 89 41 17 Fax: 02 54 89 01 00 secretariat@valdem.fr www.valdem.fr

Edito d'isabelle Maincion Présidente du Pays Vendômois











Au sein du Syndicat Mixte du Pays Vendômois, nous débations des perspectives d'avenir de notre territoire et de toutee les questions qui en découlent. C'est ainsi que sont nés de nombreux contrats depuis sa création, que ce soit avec la Région, l'Etat ou l'Europe.

Depuis l'écriture de l'Agende 21 du Pays, Bobo La Terre garde un cel bienveillant mais néarmoins critique sur nos travaux et deux projets phares, mis en place en 2012, l'ont séduit.

Tout d'abord la belle aventure du partenarial avec le Domaine de Chaumont, financé et accompagné par l'Europe et la Région, reconnaissant, la place incontournable du méter de jardiner pour la gestion différencée de nes especes publics. Ensuite, le labellisation « Programme National de l'Alimentation » pour une expérimentation nous permettant d'imaginer une autre approche de la restauration scolaire.

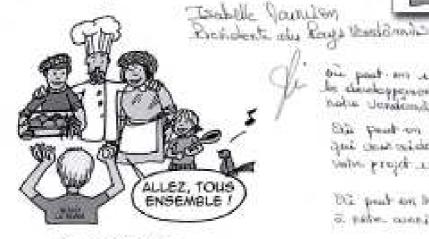
Les difficultés rencontrées par les petites collectivités de notre territoire ont nourri les réfloxions que j'ai portées au sain du Programme National Nutrition Santé durant 6 années au nom de l'Association des Maires de France. Soutenu fortement par cette dernière et le Conseil Général, il est financé par le Ministère de l'Agriculture et l'Europe, écrit avec l'APASP (association d'acheteurs publics) et soutenu par le Professeur Jean-Pierre Corbeau de l'Université de Tours. Il enthousteurs l'ensemble des partenaires de cette filère parce que nous allons non seulement parler budget et technique, mais aussi du goût des aliments aussi bien avec les producteurs locaux, les chefs de cuisine, le personnel que les élèves.

Bobo accepte de nous accompagnar à nouveau pour notre plus grand bonheur.

C'est ainsi que nous construisons des programmes répondant collectivement à des thématiques difficiles à mettre en ceuvre individuellement.

Développement durable ocutes, mous je préfér de veloppement responsée me comment né pandre reflectivement our trematique souveles, deffectes à mettre un place un dividuellement





Tel: 02 54 89 41 19 syndicatmixte@pays-vendomois.org Almanach Bobo la Terre on past on insequent of insolvation. In checkeypowert responsible are noticed to be desired to the second of the s

Esta qualities remember his perturbation qui construidement li flore about a with projet animant et willed ?

the great and the subsequent grows sufficiely to the subsequents of

Verez neu mjerobe au Roge Verdinas !

La Maison de la Justice et du Droit

La Maison de la Justice et du Droit met à votre disposition un point d'accès au droit. Si vous avez besoin d'être écouté, informé, orienté, un greffier et un agent de justice vous reçoivent gratuitement et sans rendez-vous pour répondre à vox questions. Elle propose aussi des permanences spécialisées, sur rendez-vous.

L'avocat

· Le vendredi de 9h à 12h

Le conciliateur

- Le 1er mercredi du mois de 10h à 12h
- Les 2ème et 4ème mercredi du mois de 14h à 16h
- Le 3ème jeudi du mois de 09h à 12h

L'huissier

Le 2ème mercredi du mois de 14h à 16h

L'association d'aide aux victimes et conciliation

Les lundis de 14h à 17h et les mardis de 9h à 12h

Le centre d'information des Droits des femmes et des familles

· Le mardi de 9h à 12h

Le notaire

Le 2ème et 4ème jeudi du mois de 14h à 17h

Le centre d'information des résidents étrangers

Sur rendez-vous

La Médiation Familiale

- Le 2ême mercredi du mois de 13h30 à 17h
- Le 4ème vendredi du mois de 13h30 à 17h

Le Recensement et la journée d'appel de préparation à la défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{tau} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscriptions en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National de Tours (02-47-77-21-71)

mail: cas-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT Du lundi au vendredi

> 9h00-12h15 et 13h30-17h

> 6 rue Jean Bart 41000 Blois

02.54.45.16.16



L'Armée de Terre est plus que jamais présente parmi les citoyens. En effet, professionnelle depuis plus de dix ans maintenant, elle propose cette année encore 15 000 postes de tout niveau scolaire (de sans qualification à Bac + 5) et dans 400 spécialités différentes.

Si vous êtes de nationalité française, en règle dans votre parcours du citoyen (JAPD effectué), de bonne moralité et âgé entre 17 ans ½ jusqu'à 29 ans, alors venez sur l'une de nos permanences pour avoir des informations sur les possibilités de carrière que l'Armée de Terre peut vous offrir (Parcours professionnel, évolution possible ...).

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées - Bureau Terre

15, Bd VAUBAN Mel : cirfa.blois@terre-net.defense.gouv.com

41000 BLOIS Tel: 02 54 57 62 42 devenezvousmeme.com

Gendarmerie Nationale : numéros d'appel téléphonique

Lorsque vous composez le 17 sur votre téléphone, votre appel est dirigé vers la gendamnerie de votre secteur en journée (Savigny-sur-Braye ou Montoire). La nuit (entre 19 h 00 et 8 h 00), c'est le Centre Opérationnel de Gendarmerie de Blois qui centralise les appels et alerte la brigade de permanence.

Il est donc recommandé de ne composer le 17 qu'en cas d'urgence.

Pour les appels non urgents (demandes de renseignements par exemple) il est préférable d'appeler la gendarmerie locale au numéro indiqué dans l'annuaire téléphonique, soit pour Savigny-sur-Braye, le :

02 54 23 12 90

prévention des impagés et des expulsions locatives

En moyenne, chaque année, plus de 420 ménages font l'objet d'une procédure d'expulsion locative en Loir-et-Cher. En 2010, 120 procédures ont été menées à leur terme à défaut, pour les ménages concernés, d'avoir priset respecté des engagements pour solder leur dette.

Ces expulsions mettent non seulement en grandes difficultés les locataires mais aussi certains propriétaires privés pour qui les loyers constituent des compléments de ressources essentiels.

Pour prévenir les risques, il est indispensable que les propriétaires et les locataires évaluent bien, avant même la conclusion du bail, la capacité des locataires à assumer le paiement du loyer courant et des charges (déduction faite le cas échéant des allocations logement – ALF ou ALS pour le parc privé).

Dès les premiers impayés, locataires et propriétaires doivent immédiatement réagir en envisageant tout d'abord un accord amiable basé sur un étalement du remboursement de la dette.

Si tel n'est pas déjà le cas, il est aussi conseillé aux bailleurs de solliciter le versement de l'allocation logement en tiers payant auprès de la CAF ou de la MSA.

Si l'accord amiable conclu n'est pas respecté, les propriétaires doivent alors procéder à l'envoi d'un commandement de payer par voie d'huissier qui pourra être suivi, le cas échéant, par une assignation devant le juge pour la résiliation du bail.

Temporiser par crainte de s'engager dans une procédure contentieuse ou par souci de préserver les locataires ne fait qu'aggraver l'endettement de ces derniers et réduit d'autant leurs chances de pouvoir assainir rapidement leur situation.

Plusieurs acteurs locaux se tiennent à disposition des ménages en difficultés pour les accompagner et les aider dans leurs démarches :

- les services sociaux du Conseil Général, des CCAS et CIAS (centres communaux ou intercommunaux d'action sociale)
- l'ADIL (Agence Départementale d'Informations du Logement) dont un numéro vert gratuit permet une mise en ligne directe avec un conseiller juridique. Cette ligne est également ouverte aux propriétaires : SOS Loyer Impayés : 0 805 160 075 – adresse : 34 avenue Maunoury – porte C – 41 000 BLOIS



PREVENIR LES CAMBRIOLAGES UNE PAICRITE DES SENDARMES DU LOTA ET CHER

De nombreux cambrialages sont commis dans la journée, larsque vous êtes au travail, pendant que vous allez faire vos courses, ou larsque vous partez en vocances.

Étre victime d'un combriologe, cela n'arrive pas qu'aux autres et quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les combrioleurs et de protéger votre habitation.

Depuis plusieurs années, la gendarmerie s'est engagés dans une démarche de proximité pour assurer votre sécurité.

Les gendannes sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Adoptiez le bon le réflexe : Composez le 17

CHEZ YOUR PRENEZ DES HABITUDES DE SECURITE

UNE PROTECTION EPHICAGE REDUIT LE RISQUE

Sachez que 3 fois sur 4 les combrioleurs entrent par la parte, mais ils renancent également 3 fois sur 4 lorsque celle-ci résiste plus de 5 minutes. Équipez votre parte d'un système de verrouillage fiable et résistant à l'effraction. Protégez toutes les fenêtres et autres ouvertures par des volets, grilles et/ou barreaux.

Installez un éclairage extérieur. Protégez votre danicile evec un dispositif d'olarme. Lorsque vous êtes chez vous aardez votre parte fermée et verrouillée.

VOUS QUITTEZ VOTRE DOMICILE

POUR LA JOURNÉE QUELQUES HEURES OU MOINS

Avant de sortir fermez et verrouillez toutes les portes et fenêtres. Pendent votre sortie conservez vos clés : ne les laissez jamais sous le paillasson, dans la boite aux lettres ou dans un pot de fleurs. Assurez vous qu'aucun objet de voleur n'est visible à trovers les fenêtres.

N'oubliez pas de fermer votre garage et le portoil de votre propriété:

Ne laissez pas de messages écrits signalant votre absence sur la parte d'entrée. Créer l'Illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière. la télévision, la radio.....

EN CAS D'ABSENCE PROLONGEE | VACANCES

Avant votre départ avisez la gendermenie compétente de votre lieu de domicile. Prévenez vos voisins au un membre de votre famille. Faites relever votre courrier ou faites le suivre. Une boite à lettres débordante révèle une obsence prolongée. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre obsence. Si vous le pouvez utilisez le transfert d'appels.

Laissez à votre domicile une apparence habitée.

Demandez à une personne de confiance d'ouvrir ves volets. Rangez tout ce qui peut aider les combrioleurs (échelle, échafaudage autils......)

QUELQUES PRECAUTIONS SIMPLES

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre damicile. Placez en lieu sûr, vos bijoux, mayens de palement bancaires et autres objets précieux.

Photographiez vos abjets de voleur. Relevez le numéro de série et les références de vos équipements ou abjets (TV, hifi, ardinateurs, 6P5, autillages partatifs électriques, appareil photo......). Conservez vos factures et les expertises pour les abjets et bijoux de grande valeur : votre assureur les exigera pour vous indemniser.

L'absence d'éléments d'identification précis sur les objets volés diminue les chances de les retrouver et d'identifier les voleurs et receleurs.

QUE PATRE EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Lorsque vous découvrez une effraction en arrivant à votre domicile, ne pénétrez pas dans les lieux. Alertez aussitôt la gendonnerie de chez un voisin ou en utilisant un téléphone partable.

En attendant l'arrivée des gendarmes, intensises l'accès à votre domicile à toute personne sout nécessité absolue pour préserver les traces et indices et ainsi permettre la réalisation des apérations de police technique et scientifique.

Si les combrialeurs sont encore présents à votre arrivée, ne prenez pas de risques inconsidérés. Votre vie est plus précieuse que l'ensemble de vas biens. Recueillez les éléments d'identification des malfaiteurs (signalement physique, tenue vestimentaire, langage), du ou des véhicules utilisés (marque, type, cauleur, immatriculation), des moyers employés (arme à feu, matraque, autilis.....).

Déposez plainte auprès des gendarmes. Faites apposition auprès de votre banque pour vos moyens de paiement dérobés. Déclarez le voi à votre assureur.

COUP DE SONNETTE - ATTENTION AUX FAUX. PROFESSIONNELS ET COUPORTEURS

Avant de lasser quelqu'un pénétrer dans votre damicile, essurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebbilleur de porte. En cas de doute, et même si des cortes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament. Ne recevez ismais chez

vous ceux qui prétendent contrôler vas ressources, vous offrir un cadeau ou font état d'erreurs de votre banque ou d'un oubli. Ne vous laissez pas abuser en signant un document dont vous ne comprenez pas le sens. Vérifiez la présence du bordereou de rétractation sur le bon de commande que vous aurez accepté de signer. Ne versez pas d'aroent à le commande.

Groupesient de geudarmerie departementale de Lair et Cher 16 rue de Signesis - 41000 III.Olfs Tel : 02 54 55 14 19 - Tel d'argence : 17



LE SOUVENIR FRANÇAIS, GARDIEN DE LA MÉMOIRE

Le Souvenir Français a pour vocation de



Conserver la mémoire

de ceux et celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire tant en France qu'à l'étranger.

Transmettre le tlambeau

aux jeunes générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

Une présence... des actions

Le Souvenir Français, association patriotique, distincte des associations d'anciens combattants, est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, en toute indépendance politique ou confessionnelle, à la sauvegarde du souvenir de nos aïeux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Le Souvenir Français réunit en France près de 200 000 adhérents répartis en 1 700 comités locaux et 98 délégations régionales, ainsi que 68 représentants à l'étranger.

La Flamme de l'Espoir, symbole du Souvenir Français

En leur hommage et pour pérenniser leur mémoire, le Souvenir Français et ses comités, allument chaque année des milliers de bougies sur les lieux de Mémoire.

Chaque année, il entretient, renove et fleurit plus de 130 000 tombes, restaure plus de 250 monuments, réalise quelque 40 stèles et monuments commémoratifs, organise des visites scolaires sur les lieux de Mémoire.



"A nous le Souvenir, à eux l'immortalité"

Présent dans 98 départements de France/Outre-Mer, et dans 68 pays dans le monde, le Souvenir Français a pour vocation de maintenir la Mémoire de tous ceux qui, combattants de la liberté et du droit, sont morts pour LA France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers. Il a aussi la mission de l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, l'organisation d'actions de Mémoire pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et ces femmes morts aux champs d'honneur.

Devenez gardien de la Mémoire

Le Souvenir Français, compte sur vous pour participer à cet effort collectif et, dans votre région, maintenir et renforcer la mémoire de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour nos libertés. Grâce à votre aide et à votre participation, ensemble nous pourrons pérenniser cette mémoire et transmettre aux jeunes générations les valeurs de dévouement, de respect et de tolérance dont ont su faire preuve nos aïeux, par le sacrifice de leur vie pour notre liberté d'aujourd'hui.



Le Souvenir Français

Association Nationale reconnue d'utilité publique

Adhésion au Souvenir Français : Cotisation annuelle :

Membre titulaire : 10 € Membre bienfaiteur : 20 € Groupement affilié : 20 €

Abonnement à la revue trimestrielle :Un an : 5 €

Adhésion à retourner à : SOUVENIR FRANÇAIS COMITÉ DE SAVIGNY SUR BRAYE M TERRASSIN Jean Claude La Borde 41360 CELLÉ



Le Souvenir Français : 20, rue Eugène Flachat 75017 Paris Site internet : www.souvenir-français.com





Vous souhaitez nous rencontrer, téléphonez au 02.54.77,14.87 pour fixer un rendez-vous : Du lundi au vendredi 9 h 00-12 h 30 et de 13 h 30-17 h 30 7 rue du XXème Chassear 41100 VENDOME missionlocale@mn-vendome.fr

Vous recherchez un emploi, une formation, vous souhaitez être accompagné dans vos démarches,

Espace jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans Choisir un métier, élaborer un projet professionnel Se former pour rentrer dans la vie active

Chercher et trouver un emploi en participant à l'atelier Dynamic'Emploi.

Réaliser un CV et rédiger une lettre de motivation avec l'Atelier Collectif

Se préparer à un entretien d'embauche...

Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières Obtenir des informations sur la vie quotidienne, les loisirs, la santé (accès aux soins, mutuelles, écoute psychologique...)

Espace entreprises Les services que vous propese la Mission Locale

Vous avez dans votre entreprise un projet de recrutement, de remplacement, un surcroît d'activité,

La Mission Locale favorise les liens entre les entreprises et les jeunes. Notre Chargée de Relations Entreprises :

- -développe le partenariat avec les entreprises
- -présente les différents contrats et les mesures d'aides à l'embauche
- met en place un recrutement (définir le profil recherché, sélectionner les CV des jeunes, présenter les candidatures, effectuer un suivi pour le maintien du jeune dans l'emploi).

Lieu	Jour et horaires
LAGARE Mondoublesss	Eandi 14 h à 17 h30 02.54.80.85.80
Mairie Saint-Amand-Longpré	Vendredi semaine paire de 14 h h 17 h 30 02:54,77.14.87
Médiathèque Fréteval	Mercredi 14 h 30 à 17 h 30 02.54.82.74.91
Maison de l'Emploi, des Métiers et de la Formation Montoire sur le Loir	Jendi 14 h à 17 h 30 02:54:23:74:46
Maison des jeunes Savigny sur Braye	Mardi 14 h à 17 h 30 02.54.77.14.87











Communes et Communautés de Communes

Coldes à partie de 1982, les Missions Locales constitutes en ebecur rational développent tous activités dans le codre de la Lei du 1982/1989. Elles sont mandatées par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Ministère de travail, de la National et de le Financie.

Information logement et Maîtrise de l'Energie Frappez à la bonne porte ADIL 41/Espace Info Energie



Vous êtes locataire, propriétaire, bailleur...

Vous avez un projet de construction, de location, de rémovation, d'ochat, de vente...

Vous vous interrogez sur vos droits et vos obligations :

L'ADIL de Loir-et-Cher - Espace Info Énergie vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement sur :

- l'accession à la propriété, les prêts immobiliers
- la fiscalité immobilière, les règles d'urbanisme
- les rapports locatifs, les impayés de loyers
- l'amélioration de l'habitat, les aides financières
- la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables....

Acheter, construire un logement bien à vous ? Faites le tour de la question avec nos conseillers !

A n'importe quel stade de votre projet, le rôle de notre conseil préventif en accession à la propriété est de vous apporter les informations qui vous seront nécessaires pour prendre une décision pertinente.

Un diagnostic personnalisé de votre projet, conforme à votre situation et à son évolution prévisible, ainsi qu'un plan de financement pour déterminer une enveloppe budgétaire et vérifier si votre projet correspond à vos capacités d'endettement peuvent être réalisés.

Nos conseillers-juristes vous renseigneront également sur les différentes formules de prêts, ou encore les différents types de contrats qui vous lieront avec les professionnels : compromis, contrat de vente, contrats de construction, de maîtrise d'œuvre ou d'entreprise.

Quant à nos conseillers Info Énergie, ils sont à votre disposition pour répondre gratuitement et objectivement à toutes vos questions concernant ;

- Le bâti, l'isolation thermique de votre domicile
- Le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la régulation
- Les équipements de l'habitation (l'électroménager, l'éclairage, ...)
- Les énergies renouvelables (bois, solaire, éolien...)
- Les subventions et les aides diverses.
- Les déplacements, les véhicules propres, la qualité de l'air

L'ADIL 41- Espace Info Énergie assure également des permanences juridiques sur certaines communes du département. Pour prendre rendez-vous, ou connaître nos prochaines permanences, contactez nous.

> ADIL 41- Espace Info Émergio Cité administrative – Porte C 34, avenue du Maréchal Maunoury 41000 Blois

Distance as joud 9800 – 12k30 / 13k45 – 17k30 Fermé au public le mardi marie Le sendredi 9k00 – 12k30 / 13k45 – 17k Tél. 02 54 42 10 00 – Fax : 02 54 42 13 00 aditeie41 @ manuton fr / http://www.adit41.org

To 2010. PARIL de Labret-Char - Espace Info Émergie, agrésie par le Ministère de Lagranos, et que affete à la population un consult neutre et gratuit gales à la contributou financière de ses membres : le Conseil Général de Luir-et-Cher, l'Esse, l'UESL (Action Legement), le Conseil Régional, les communes de Blots, La Chaussée-Sann-Viena, Lacoure-Bereron, bles Mondoubleme, Mori Prés-Chambord, Saint-Generic-la-Fools, Organ, Romercanin-Lauthemes, Sultres, Sarignes au Brane, Villeboron, Vineuil et les communants de Communes de Paris de Vendonce et de Cher Sologne, la Coirse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher et la Manadhe Sociale Agricule, l'Allocation Françaises de Leire Habitat, les S.A. d'H.L.M. «Loir-et-Cher Lagranont» et «Jacques Galriel», l'Union des Maisons Françaises 41, de Cedit Agricule Val de França, la Cuirse d'Épurgne Contre Loire, la Crédit Foncier de França, le Crédit bisonbilles de França Centre Grent, la Burque Procale, le Crédit Manad, la FFB 41, la S.E.L.C., GHIM, la C.L.C.V., la Fridérique des Français Burghes, l'U.D.A.F. la Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Cancilliaeures de Luires 41, le C.A.D.E. et Chambre des Luires et Cher



Le PACT de Loir et Cher est une association agréée par l'Etat dont la vocation est d'améliorer l'habitat afin de renforcer la cohésion sociale.

Son intervention auprès des particuliers porte principalement sur deux axes :

L'adaptation des logements des personnes âgées



Le Conseil Général de Loir et Cher a confié au PACT une mission de conseil et d'assistance pour les personnes âgées souhaitant adapter leur logement.

Le PACT effectue une visite conseil qui permet d'établir un diagnostic et de réfléchir avec la personne aux travaux qui pourront répondre à ses besoins. Le PACT élabore également un plan de financement prévisionnel afin de guider le choix des travaux.

Le coût de cette visite conseil est pris en charge par le Conseil Général sous conditions de ressources. Ensuite, le PACT propose aux personnes de constituer, si elles le souhaitent, les dossiers de demande de subventions.

Renseignements: Chantal LANOE - tél.: 02 54 55 51 18 /Mail: clanoe@pact41.fr

L'amélioration des logements très dégradés



La CAF de Loir et Cher a confié au PACT une mission consistant à améliorer les conditions d'habitat des personnes vivant dans des logements très dégradés.

Pour les locataires, le PACT peut convaincre les propriétaires de faire réaliser des travaux ou les aider, si cela est nécessaire, à trouver un autre logement.

Pour les propriétaires occupants, le PACT réalise une expertise technique et recherche les financements permettant de faire réaliser les travaux.

Renseignements: Géraldine DESNOUES - tél.; 02 54 55 51 19 / Mail: gdesnoues@pact41.fr

La lutte contre la précarité énergétique



Dans le cadre du programme « Habiter Mieux » l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) souhaite favoriser l'amélioration thermique des logements occupés par des propriétaires occupants modestes en octroyant des aides financières exceptionnelles pour le conseil et pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

En tant qu'organisme agréé, le PACT peut conseiller les propriétaires occupants en réalisant un diagnostic thermique et ensuite les accompagner dans la recherche des financements (subventions et prêt) permettant de faire réaliser les travaux.

Renseignements : Géraldine DESNOUES + tél. : 02 54 55 51 19 / Mail : gdesnoues@pact41.fr

PACT de Loir et Cher 27 nac Robert Nau 41000 BLOIS accueil@pact41.fr Tel.: 02 54 55 51 11

La MSA BERRY-TOURAINE

proche des assurés agricoles

La MSA Berry-Touraine est présente sur les 3 départements de l'Indre, l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher grâce à son réseau d'agences et son personnel : correspondants à l'accueil, travailleurs sociaux, conseillers en protection sociale, conseillers en prévention des risques professionnels, médecins du contrôle médical et dentaire, médecins du travail.

Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la procection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des aslariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un gaichet unique au service des assurés agricoles des départements du Loir-et-Cher, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, rotraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'Action Sanitaire et Sociale compléte cette offre de protection sociale légale de base, en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Une simplification des démarches

Grâce à ses services en ligne granuits disponibles sur www.msa-berty-touraine.fr, la MSA offre à tous ses assurés, employeurs, exploitants et particuliers, actifs comme retraités, les moyens d'effectuer dans un environnement sécurisé de nombreuses démarches en ligne, 24 heures sur 24.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locule. Contactez-les pour faire commâtre vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

Composition de l'échelon local de Montoire - Savigny sur Braye

Président :

Jean LECOMTE - MONTOIRE SUR LE LOIR

Vice-Président :

Gino DENIAU - SAVIGNY SUR BRAYE

Délégués :

CELLE Thiorry DESHAYES Jeen-Claude GERBRAUD

COUTURE SUR LOIR
Françoise FAGU
IEARS de l'Extraori

EPUIBAY François NEILZ PONTAINE LES COTEAUX Sandrine GUILLOCHON

Une HUARD Jacques GERARD (Pers betavigue)

LAVARDIN Monel JOSET MONTOIRE Jean LECONTE Yvos LEVIEUGE Anne SAILLARD SAVIGNY SUR BRAYE

Jean-Paul GONET
Passale GONET
(SEEA Des Landes)
Annia JOUANNEAU
Thidrese PAVY

SAINT-MARTIN DES BOIS

Novete ARDAENS Sylvia BOUTTIER

> SAINT-RIMAY Daniel HUGER Jacques VIAU

> > TROO

Pierre HUGER







L'ADMR, l'association du service à domicile depuis plus de 65 ans

Agrément Qualité n°2006-2-41-008

Les services de l'ADMR sur le secteur de Mondoubleau :

(Arville, Baillou, Beauchêne, Bouffry, Boursay, Chauvigny-du-Perche, Choue, Cormenon, Droué, Epuisay, Fortan, La Chapelle Vicomtesse, La Fontenelle, Le Gault-du-Perche, Le Plessis-Dorin, Le Poisiay, Le Temple, Mondoubleau, Oigny, Romilly, Ruan-sur-Egyonne, Saint-Agil, Saint-Avit, Saint-Marc-du-Cor, Sargé-sur-Braye, Savigny-sur-Braye, Souday)

L'ADMR de Mondoubleau intervient sur les 27 communes du secteur, auprès de tous les publics, personnes âgées, handicapées, familles, célibataires, ... que ce soit en ménage, repassage, aide à la personne, soins infirmiers à domicile, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ...

En 2011, une Equipe Mobile Alzheimer et Maladies Apparentées (EMA) a été créée pour intervenir et apporter des soins d'accompagnement et de réhabilitation personnalisés au domicile. Sa mission : favoriser le maintien à domicile des personnes qui le souhaitent, en leur permettant de conserver une qualité de vie personnelle, familiale et sociale.

Les chiffres clés de l'ADMR de Mondoubleau en 2010 :

- 617 personnes aidées
- 116 salariés, 51 salariés ETP (Equivalent temps plein).
- 83 044 heures d'intervention.
- 239 bénéficiaires en prestataire, soit 30 674 heures d'intervention
- 184 bénéficiaires en mandataire, soit 34 658 heures d'intervention
- · 27 familles, soit 1 746 heures d'intervention
- 67 bénéficiaires SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) soit 10 133 journées d'intervention
- 17 788 repas livrés sur l'année à 100 personnes
- 496 heures de formation auprès de 46 stagiaires.

Certaines de ces prestations peuvent être prises en charge par l'Etat, les collectivités locales ou les organismes sociaux.

Elles ouvrent droit à une réduction d'impôts de 50 % ou à un crédit d'impôts sous certaines conditions, selon la législation en vigueur.

L'ADMR recherche des bénévoles

En complément des équipes salariées, pour effectuer des visites de courtoisie, développer le lien social, rompre l'isolement des personnes âgées, handicapées, participer à la gestion de l'association locale ADMR, à l'animation locale des communes,



Véhicule ADMR

Pour tout renseignement, contacter :

Maison des Services ADMR

4 place du Mail - 41170 MONDOUBLEAU Tél. 02 54 89 13 23 - Fax : 02 54 80 94 59

E-mail: vg-mondoubleau@fede41.admr.org - www.fede41.admr.org

Service communication - 25/11/2011



Tel.: 02:54:56:38:00 - Eax: 02:54:78:51:24 - www.fede41.admr.org - E-mail: info.fede41@admr.org



Heures d'Ouverture





Mode d'Emploi

Un service pour tous!

VENDOME

de lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

at.

de 17h00 à 18h00

Répondeur 24/24

02 54 80 25 34

Permanence à MONTOIRE

Maison de L'Emploi Le funcii et jeudii de 14h00 è 17h30

Tell -02 54 23 88 23

Une association

de proximité à

votre service

depuis 1987

Named Widowshood and Published

638, bld du Pdt Roosevelt 41100 Vendôme

Tel. 02 54 80 25 34

administration/bayede-vendoms.fr

夏 🏻



Association agrète par l'État Association intermédiaire Service à la personne Un simple appol Miliphonique permet de bénéficier des services de l'AWADE, même pour 1 heure

En fonction du travail à effectuer frature, currie, colembrier...) et du personnel. l'AWADE s'accupera de trouver l'emplaye apte à remplir cette séche dans les meilleurs délais.

L'association se charge de paiement du solarié, des déclarations de d'arges sociales, etc., générés par cete activité.

Les solariés sont suivis et accompagnés.

Particuliers:

Prestations déductifiles des impôns à coll.

«Avec déduction d'aspèt»

- Entretien de la region et traveux mênegers.
- Repensege.
- · Travaux de jardinage.
- Gree nettoyage.
- · Prestations de perin bricologes.
- Gende d'inferts à domicile de plus de trois ors.
- * Préparation de repas à domiclie.
- Soins at promonade des primosa domestiques.
- Gordierringe, surveillunce et entretier de la rédèrice principale et secondaire.

Particuliers

Autres possibilités d'interventione

«Sams midures on all amposto

- Monuhintion
- + Petits travaux de painture.
- Ramossage d'encombrants (discherter el)
- Romanage de cortons
- Petit travaux de rénavation de l'habitat
- Aide aux déminagements.
- * El gubia services...



Collectivités Associations

Une solution adaptive pour vos remplaciments...

Netoyoge de solles

Highway of percent

Manufertion

Préparation de buffets

Montoge de stands

Agent de reutouration

Polits Provous divert

Mise sous erweloppes

Gardiernoon

et autres services...

Artisans...

Un service pour facilities see enhancies...

Again on survion

Monceurre

Agent de nettryoge

Agent entretien aspaces verts

Corner non qualifie

Pointre

Mendeur (un)

Conserve

Petits travoux administratifs

Chouffeur

el gums services...



Une sortie d'hôpital, une chute, un malaise, ou simplement besoin d'être rassuré. Vous ne pouvez pas atteindre votre téléphone...

PRESENCE VERTE TOURAINE Votre service de Téléassistance

Un secours rapide et adapté 24h/24

Présence Verte Toureine est une association loi 1901 fondée en 1987 qui propose un service permettant aux personnes isolées ou fragilisées de rester à leur domicile en toute sérénité.

Le Fonctionnement

- Un transmetteur simple d'utilisation et compatible avec les nouvelles technologies de téléphonie.
- Une centrale d'écoute, disponible 24h/24.
- Un déclencheur adapté aux besoins de l'abonné.



L'Abonnemment

- Accessible à toute personne, retraitée ou non.
- Une formule souple, sans aucun engagement de durée.
- En complément du service de Téléassistance, Présence Verte accompagne ses abonnés via un service de convivialité au quatidien.

LesTarifs

- 40 euros : Forfait installation payable une fois
- 25 ou 31 euros par mois selon la liaison téléphonique de l'abonné (Abonnement comprenant la prestation d'écoute de la centrale 24h/24, la lacation du matériel, les interventions de maintenance et le service de comivialité).



LesAidesFinancières

- Des prises en charge, partielles ou totales, peuvent être accordées par certains organismes («× : Corseil Général, collectivités territoriales, caisses de retraite...).
- L'association Présence Verte Touraine est agréée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Présence Verte Touraine travaille en partenariat ave c de nombreuses collectivités locales, associations et professionnels auvrant en faveur du maintien à domicile.

Aucun démarchage à domicile n'est effectué par les services de Présence Verte Touraine. Son action s'inscrit dans le codre d'une action sociale d'accompagnement à domicile.

PRESENCE VERTE TOURAINE

Siège Social et agence de Loir-et-Cher 19 Avenue de Vendâme - 41000 BLOIS 02,54,44,87,26 Agence d'Indre-et-Loire 31 rue Michelet - 37000 TOURS 02,47,31.61.96

www.presencevente.fr



Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ... L'Unafam peut vous aider

Nous aidons les familles

- Confrontés à la maladie psychique dans nos familles, nous avons été formés et sommes disponibles pour :
- yous accueillir et vous écouter,
- yous informer at yous orienter.
- vous aider à mieux vivre au quotidien,
- vous éclairer sur des questions juridiques et sociales.

200

■ Les psychologues du service écoute-famille vous accueillent au téléphone :

01 42 63 03 03

Nous agissons auprès des institutions

- Nous défendons vos intérêts auprès des pouvoirs publics au niveau national, régional, départemental.
- Nous représentons en particulier les usagers (les malades et leurs familles):
- auprès des autorités,
- dans les institutions.
- les fieux de soins.
- les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées),
- les associations spécialisées dans la prise en charge du handicap psychique.
- L'Unafam soutient la création d'établissements et de service adaptés, tels que :
- foux de vie.
- services d'accompagnement,

200

Nous obtenons des résultats pour les personnes malades

- Avec un plan en 6 points pour ;
- un meilleur accès aux soins,
- le droit à des ressources minima (reconnaissance du droit à l'AAH / Allocation pour adulte handicapé),
- le droit à l'hébergement,
- le droit à un accompagnement adapté (création du concept de SAVS. Service d'accompagnement. à la vie sociale, per exemple).
- si nécessaire, une protection juridique,
- si la santé le permet, des activités : création du concept de Groupes d'entraide mutuelle (GEM), par exemple).
- Reconnaissance légale du handicap psychique.

L'Unafam pour vous

- des délégations régionales:
- 96 délégations départamentales
- 250 feux d'accueil
- 15000 families adhérentes
- des groupes de parole.
- des programmes de formation
- des journées scientifiques
- des conférences, débats, rencontres
- une revue nationale
- des bulletins départementaux
- des publications thématiques

L'Unafam près de chez vous

www.unafam.org www.leciss.org www.unafam41delegationduloiretcher.fr

> SECTION DU LOIR-ET-CHER 45, avenue Maunoury 41000 BLOIS

08.71.53.24.15 couriel : 41@unstam.org

A Vendome

Le 2^{leve} jeudi de chaque mois de 14h à 15h30 Salle des associations

Centre hospitalier 98, rue Poterie

Mouvement Français pour le Planning Familial

Viols et Agressions sexuelles

Osons en parler

RRISEZ LE SILENCE

02.54.74.04.44

CE QUE DIT LA LOI

Le viol est un crime et toutes les agressions sexuelles sont punies par la loi.

Vous avez 10 ans après les faits pour déposer plainte en cas de viol et 3 ans après les faits dans le cas d'une agression sexuelle.

Si la victime est mineure au moment des faits, les délais pour déposer plainte s'appliquent à compter de la majorité. C'est-à-dire 18 ans dans le cas d'un viol et 21 ans dans le cas d'une agression sexuelle. Si l'agression sexuelle a été commise par un ascendant, une personne avant autorité, ou plusieurs agresseurs, les délais sont portés à 10 ans après la majorité soit 28 ans.



Femmes Victimes De violences Conjugales

02.54.74.04.44

Vous avez des droits à défendre

- Vous pouvez déposer plainte dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie.
- Vous pouvez vous réfugier chez des amis, dans un foyer d'hébergement, un hôtel.
- Vous pouvez emmener vos enfants, même mineurs, avec yous.

LE MFPT LIEU D'ÉCOUTE (Anonyme et gratuit)

Le MFPT vous propose:

- Une aide, une écoute, un accompagnement psychologique, un soutien
- Une information sur vos droits et sur les démarches juridiques à entreprendre.

Une personne formée en victimologie vous recevra. Elle vous proposera soit :

- Des entretiens individuels
- Une participation à un groupe de paroles où sont mises en commun les expériences de chacune des victimes entre autre, de développer l'estime de soi, de se réapproprier son corps, sa vie...

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL

28, rue des écoles - 41000 BLOIS

Tel/Fax: 02 54 74 33 41

Urgence 06 20 88 47 53

Permanence téléphonique Lundi: 14 h - 16 h Mardi : 18 h - 20 h

Index

les mairie de Forten	Page de conve	ctore
liew (vocus du Mainz	Page 5	
les ecremisations et délégations du conseil	Реде «	
Infos pratiques	Page 5	
Où et comment obtenir	Роди в	
Combigo de temps fault-il conserver vos papiers ?	Page 7	
Les délibérations de Conseil Municipal	Page 8	
Les délibérations d'il y a cent ann	Page 10	
be service public d'assemissement collectif	Page II	
Le service de l'eau potable	Poge 12	
Le budget communel	Pege 10	
Ça s'gat passić en 2011	Degte 19	
Bivers	Pega 20	
La Communauté de Communes	Dege 21	
L'deolg & Fortan et & Mazangé	Pege 22	
Let 8-1.17,0-8.	Pegs 25	
L'église dans votre secteur	Poge 24	
Le comté des fêtes	Pega 125	
Les ordures ménegères (VAL DEM)	Pega 26	
Le Syndical Mette du Page Vendonois	Pegic 28	
Meison de la Justine et du Broit	Pege 29	
Le Reenwament militaire	Page 29	
Geoderwerse Nationale : namérox d'appel téléphonique	Page 30	
L'Arméa de Terre	Page 50	
Prévenifon des impoyés	Page 50	
Prévenir les eumbriologes	Page 51	
Le Souvenir Français	Page 52	
Mission locale du Vendômois	Page 35	
Eq1.9.1.b.: informez vous sor le logement	Page 54	Bu
Amditionation of Pashital P.A.C.T.	Page 35	Editou
Le Mili-Fl. de Tournine	Page 38	Direct
L' (R.D.A.R. /association de agririges à dominile)	Page 57	Conce
FAIA4BE	Page 38	Rédact
Prévenez Verte	Page 39	Impres
EURAFRA	Page 40	Tirage Dépôt
Miscognized Francesia pover le Diagnized Familial	Dage 41	1000

Fortan
Bufletin communal
2011
iteut:
Commune de Fortan
ecteur de publication;
Gérard Janvier
nception, réalisation,
daction;
Commune de Fortan
pression;
ISA St Onen
age: 170 exemplaires
pôt légal: à paration



Ouverture au public Le mardi de 15 h 00 à 18 h 30 Le jeudi de 10 h 00 à 12 h 30

Adresse postale
Mairie de Fortan
2, place de l'église
41360 FORTAN

Téléphone répondeur Fax 02 54 72 00 97

Adresse courriel (e-mail) mairie.fortan@wanadoo.fr